



ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010

EXERCICE SEMESTRIEL CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2010



La présente actualisation du document de référence 2009/2010 (l' « Actualisation du Document de Référence ») a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 23 mars 2011 sous le numéro D.10-0676-A01, conformément à l'article 212-13 IV de son Règlement général. Elle actualise le document de référence 2009/2010 de CYBERGUN enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 13 septembre 2010 sous le numéro R.10-069 (le « Document de Référence »).

Le Document de référence et la présente actualisation ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils sont complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Cette actualisation du document de référence 2009/2010 a été établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du document de référence et de la présente actualisation sont disponibles sans frais :

- au siège social de CYBERGUN : ZI Les Bordes – 9/11 rue Henri Dunant – 91070 Bondoufle ;
- sur le site internet de CYBERGUN : www.CYBERGUN.com ;
- ainsi que sur le site de l'Autorité des marchés financiers : www.amf-france.org .

CYBERGUN

Société Anonyme au capital de 1 056 230,81 euros
Siège social: ZI Les Bordes, 9/11 rue Henri Dunant – 91070 BONDOUFLE – FRANCE
337 643 795 RCS EVRY



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | 2 |
| 1. PERSONNES RESPONSABLES | 5 |
| 1.1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010.... | 5 |
| 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010 | 5 |
| 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES | 6 |
| 2.1. DENOMINATION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES | 6 |
| 2.1.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES..... | 6 |
| 2.1.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS..... | 6 |
| 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES | 7 |
| 3.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES..... | 7 |
| 3.2. IMPACT DES EFFETS DE CHANGE ET DE PERIMETRE SUR LA CROISSANCE | 8 |
| 3.3. ACQUISITION DE INTERACTIVE GAME GROUP (I2G) | 9 |
| 3.4. INFORMATIONS BOURSIERES SELECTIONNEES..... | 10 |
| 4. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL | 12 |
| 4.1. RAPPORT DE GESTION AU 30 SEPTEMBRE 2010, EXAMINE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2010 | 12 |
| 4.2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2010 (EXERCICE 2010/2011), ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2010..... | 21 |
| 4.3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE | 47 |
| 4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE | 48 |
| 5. FACTEURS DE RISQUE | 50 |
| 5.1. RISQUES OPERATIONNELS..... | 50 |
| 5.1.1. RISQUES LIES AUX DEPARTS DE PERSONNES CLES | 50 |
| 5.1.2. RISQUES LIES A LA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE | 50 |
| 5.1.3. RISQUES LIES AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS | 51 |
| 5.1.4. RISQUES LIES AUX CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS | 51 |
| 5.1.5. RISQUES LIES AUX CONCESSIONS DE LICENCES (« LICENSING ») ET AUX MARQUES . | 52 |
| 5.1.6. RISQUES LIES AUX STOCKS ET A LEUR GESTION..... | 53 |
| 5.2. RISQUES DE LIQUIDITE..... | 54 |
| 5.3. RISQUES DE MARCHE..... | 55 |
| 5.3.1. RISQUES DE CHANGE | 55 |
| 5.3.2. RISQUES DE CONVERSION | 56 |
| 5.3.3. RISQUES DE CREDIT / DE CONTRE-PARTIE..... | 57 |
| 5.3.4. RISQUES DE TAUX..... | 57 |
| 5.3.5. RISQUES SUR ACTIONS..... | 58 |



| | | |
|------------|--|-----------|
| 5.3.6. | RISQUES HORS BILAN | 58 |
| 5.4. | RISQUES JURIDIQUES..... | 59 |
| 5.4.1. | LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS | 59 |
| 5.5. | ASSURANCES ET COUVERTURES DU RISQUE | 59 |
| 5.6. | RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX | 61 |
| 6. | INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR | 62 |
| 6.1. | INVESTISSEMENTS..... | 62 |
| 6.1.1. | PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES SUR LA PERIODE | 62 |
| 6.1.2. | PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS | 62 |
| 6.1.3. | INVESTISSEMENTS A VENIR ET ENGAGEMENTS FERMES | 62 |
| 7. | ORGANIGRAMME..... | 63 |
| 7.1. | PERIMETRE DU GROUPE | 63 |
| 7.1.1. | ORGANIGRAMME JURIDIQUE..... | 63 |
| 8. | INFORMATIONS SUR LES TENDANCES..... | 64 |
| 8.1. | PRINCIPALES TENDANCES ENTRE LE 31 MARS 2010 ET LA DATE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE..... | 64 |
| 8.2. | ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE CYBERGUN .. | 64 |
| 9. | SALARIES..... | 65 |
| 9.1. | NOMBRE DE SALARIES | 65 |
| 9.2. | PARTICIPATIONS DES SALARIES ET STOCK OPTIONS | 65 |
| 9.2.1. | ACTIONNARIAT SALARIE..... | 65 |
| 9.2.2. | PLANS DE STOCK OPTIONS RESERVES AUX SALARIES | 65 |
| 9.2.3. | ACTIONS GRATUITES..... | 66 |
| 10. | PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 70 |
| 10.1. | REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE..... | 70 |
| 10.2. | DETENTION OU CONTROLE DE CYBERGUN | 70 |
| 10.3. | ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE..... | 70 |
| 11. | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES | 71 |
| 11.1. | CAPITAL SOCIAL..... | 71 |
| 11.1.1. | MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT | 71 |
| 11.1.2. | ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL..... | 72 |
| 11.1.3. | AUTO-DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS | 72 |
| 11.1.4. | VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION | 73 |
| 11.1.5. | EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL | 74 |
| 12. | DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 76 |
| 12.1. | COMMUNIQES DE PRESSE DEPUIS L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010 | 76 |



| | | |
|------------|---|-----------|
| 12.1.1. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 11/03/2011..... | 77 |
| 12.1.2. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 09/02/2011..... | 78 |
| 12.1.3. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25/01/2011..... | 80 |
| 12.1.4. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14/01/2011..... | 83 |
| 12.1.5. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22/12/2010..... | 84 |
| 12.1.6. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 07/12/2010..... | 85 |
| 12.1.7. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19/11/2010..... | 87 |
| 12.1.8. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19/10/2010..... | 88 |
| 12.1.9. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14/10/2010..... | 90 |
| 12.1.10. | COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22/09/2010..... | 91 |
| 13. | TABLE DE CONCORDANCE..... | 95 |



1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010

Monsieur Olivier GUALDONI, Directeur Général de CYBERGUN, est la personne responsable du présent document de référence.

Olivier GUALDONI
CYBERGUN
ZI Les Bordes – 9/11 rue Henri Dunant
91070 BONDOUFLE
Téléphone: 01 69 11 71 00
Fax : 01 69 11 71 01

1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente actualisation du document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente actualisation ainsi qu'à la lecture d'ensemble de la présente actualisation. »

Fait à Bondoufle, le 23 mars 2011
Monsieur Olivier GUALDONI
Directeur Général



2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1. DENOMINATION DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1.1. COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

DELOITTE & ASSOCIES

Représenté par Monsieur Alain PENANGUER
185 C, avenue Charles-De-Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2007 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013. Le mandat vient en remplacement de celui confié précédemment à KPMG AUDIT.

DELOITTE & ASSOCIES est membre de la Compagnie des Commissaires Aux Comptes de VERSAILLES.

ACOREX AUDIT

Représenté par Monsieur Jean-François MERLET
24, place d'Avesnières
53000 LAVAL

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2005 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011. Le mandat vient en remplacement de celui confié précédemment à la Société FIDELIO.

ACOREX AUDIT est membre de la Compagnie des Commissaires Aux Comptes d'ANGERS.

2.1.2. COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

B.E.A.S

7-9, Villa Houssay
92200 NEUILLY SUR SEINE

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2007 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2013.

SA EXCO ATLANTIQUE

Représenté par Monsieur Pierre JOUY
46 bis, rue des Hauts Pavés
Boîte Postale 21001
44010 NANTES Cedex

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2005 pour une durée de six exercices. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011.



3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1. INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

■ Informations financières résumées – données consolidées

| Compte de résultat (en KEUR) | 31/12/2010 ¹ (9 mois) | 30/09/2010 (6 mois) | 30/09/2009 (6 mois) | 31/03/2010 (12 mois) | 31/03/2009 (12 mois) |
|--|-------------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Chiffre d'Affaires | 52 600 | 33 376 | 24 240 | 50 711 | 42 679 |
| <i>Croissance annuelle du chiffre d'affaires</i> | | 37,70% | 32,30% | 18,80% | 23,40% |
| Résultat Opérationnel Courant | 3 318 | 2 679 | 2 679 | 5 486 | 3 076 |
| <i>Marge opérationnelle courante</i> | | 9,90% | 11,10% | 10,80% | 7,20% |
| Résultat Opérationnel | 3 272 | 2 573 | 2 573 | 5 283 | 3 377 |
| <i>Marge opérationnelle</i> | | 9,80% | 10,60% | 10,40% | 7,90% |
| Coût de l'endettement financier | | -410 | -291 | -840 | -1 700 |
| Impôts | | -922 | -866 | -1 822 | -815 |
| Résultat net part du Groupe | 1 849 | 1 238 | 1 238 | 3 026 | 1 117 |
| <i>Marge nette</i> | | 5,50% | 5,10% | 6,00% | 2,60% |

| Bilan (en KEUR) | 31/12/2010 ¹ (9 mois) | 30/09/2010 (6 mois) | 30/09/2009 (6 mois) | 31/03/2010 (12 mois) | 31/03/2009 (12 mois) |
|---------------------------------------|-------------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Capitaux Propres | | 18 405 | 14 011 | 16 522 | 14 567 |
| Passifs financiers non courants | 22 284 | 13 568 | 11 695 | 11 410 | 11 199 |
| Passifs financiers courants | 10 320 | 10 115 | 4 445 | 7 426 | 5 163 |
| Trésorerie & équivalent de trésorerie | 5 528 | 4 270 | 4 183 | 4 916 | 2 926 |
| Endettement Financier Net | 27 076 | 19 413 | 11 957 | 13 920 | 13 436 |
| Goodw ill | | 9 024 | 9 074 | 9 129 | 9 924 |
| Immobilisations incorporelles | | 3 669 | 2 130 | 2 236 | 2 168 |
| Stocks | | 23 145 | 12 405 | 16 303 | 11 526 |
| Total Bilan | | 56 682 | 41 541 | 46 780 | 37 728 |

| Tableau de flux de trésorerie | 31/12/2010 ¹ (9 mois) | 30/09/2010 (6 mois) | 30/09/2009 (6 mois) | 31/03/2010 (12 mois) | 31/03/2009 (12 mois) |
|--|-------------------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du BFR | | 3 680 | 2 448 | 6 432 | 4 363 |
| Impôts sur les résultats payés | | -1 105 | -244 | -1 356 | 39 |
| Variation du BFR d'exploitation | | -6 117 | 698 | -2 157 | 3 583 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | | -3 542 | 2 902 | 2 919 | 7 985 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | | -3 850 | -154 | -912 | -1 288 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | 4 098 | -1 001 | -3 332 | -4 710 |
| Variation de Trésorerie | | -3 294 | 1 747 | -1 325 | 1 987 |
| Trésorerie d'ouverture | | -1 272 | -11 | -11 | -2 241 |
| Trésorerie de clôture ² (trésorerie nette des concours bancaires) | | -4 032 | 1 744 | -1 272 | -11 |
| Incidence des variations des cours devises | | 534 | 8 | 64 | 244 |

¹ Les données présentées au titre de l'exercice trimestriel clos le 31 décembre 2010 n'ont pas été auditées

² Le rapprochement entre la trésorerie inscrite au bilan et la trésorerie de clôture du tableau ci-dessus est le suivant : Trésorerie de clôture (tableau de flux de trésorerie) = trésorerie (bilan/actif) + titres de placement (bilan/actif) – concours bancaires courants (bilan/passif)



3.2. IMPACT DES EFFETS DE CHANGE ET DE PERIMETRE SUR LA CROISSANCE

Au 30 septembre 2010, la croissance du chiffre d'affaires de CYBERGUN se décompose de la manière suivante :

| KEUR | 30/09/2010 | Croissance organique (à périmètre et taux de change constants) | Effets de change et de périmètre | 30/09/2009 |
|--------------------|------------|--|-------------------------------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 33 376 | 5 575 | 3 561 | 24 240 |

Au premier semestre de l'exercice 2010/2011, CYBERGUN a enregistré une croissance de son chiffre d'affaires de +38% (+23% à périmètre et taux de change constants).

Au 31 mars 2010, la croissance du chiffre d'affaires de CYBERGUN se décompose de la manière suivante :

| KEUR | 31/03/2010 | Croissance organique (à périmètre et taux de change constants) | Effets de change et de périmètre | 31/03/2009 |
|--------------------|------------|--|-------------------------------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 50 711 | 6 402 | 1 630 | 42 679 |

Sur l'exercice 2009/2010, le chiffre d'affaires du Groupe est en hausse de 18%. Les variations de change et l'intégration du distributeur danois X-GUNS ont apporté 3 points de croissance sur l'ensemble de l'exercice.

Pour rappel, CYBERGUN a conclu le 17 avril 2009 l'acquisition de la totalité du capital de X- GUNS, société danoise spécialisée dans la distribution d'armes factices et d'accessoires. L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe CYBERGUN a été effective au 1er avril 2009.

CYBERGUN a conclu le 26 mai 2010 l'acquisition des actifs de la société taiwanaise INOKATSU spécialisée dans la fabrication de produits d'Airsoft très haut de gamme, notamment sous licence de marques.

CYBERGUN a conclu le 10 juin 2010 l'acquisition de la société américaine SPARTAN IMPORTS distributeur spécialisé dans l'Airsoft haut de gamme en Californie. L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe CYBERGUN a été effective au 1^{er} juin 2010.



3.3. ACQUISITION DE INTERACTIVE GAME GROUP (I2G)

CYBERGUN a annoncé le 9 février 2011, à l'occasion d'une réunion d'information à Paris, les modalités du projet d'acquisition de la société I2G¹. CYBERGUN annonce aujourd'hui, à l'occasion d'une réunion d'information à Paris, les modalités du projet d'acquisition de la société I2G. Le nouvel ensemble, créé autour de la valorisation de droits de propriété intellectuelle dans l'univers du divertissement, interviendrait dans le monde du jouet (Airsoft, Paint-ball, pistolets à eau, etc.) et des jeux vidéo.

I2G : un acteur reconnu et innovant dans l'univers du jeu vidéo

Créé en 2007 par Frédéric CHESNAIS (ex-Atari, ex-Lazard), I2G est un *Executive Producer* de jeux vidéo. La société, basée à Wilmington, a développé un business model original en se concentrant sur l'acquisition de droits et la structuration des financements. Le développement des jeux et leur distribution sont assurés par des partenaires sélectionnés.

Cette approche permet à I2G de minimiser les risques, notamment financiers, tout en contrôlant, tout au long de la chaîne de valeur, la qualité du produit. Au cours de l'exercice 2009 (clos fin mars 2010), I2G a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 MUSD et un résultat opérationnel de 3,7 MUSD, soit une marge de 43%. La société n'a pas de dette financière et son actif net au 31 mars 2010 s'élève à 3,3 MUSD.

Une opération essentiellement financée en titres

Le montant de l'acquisition s'élèverait à 16,8 MEUR pour 100% du capital. Le paiement serait réalisé par échange de titres pour 12,8 MEUR et donnerait lieu à la création de 1 050 000 actions nouvelles. Le capital social de CYBERGUN serait ainsi composé de 4 270 426 actions à l'issue de l'opération. Le cours de référence des actions CYBERGUN a été fixé à 12,15 EUR. Le solde (4,0 MEUR) serait payé en numéraire.

Un nouvel ensemble encore plus performant

Sur la base des comptes agrégés des deux sociétés² au 31 mars 2010, le nouvel ensemble aurait réalisé un chiffre d'affaires de plus de 61 MEUR et un résultat opérationnel de 8,5 MEUR, soit un taux de marge de près de 14%. L'apport de l'activité jeu vidéo de la société I2G permettrait ainsi de diversifier les sources de revenu tout en améliorant la rentabilité.

La situation financière serait également renforcée. L'endettement financier net agrégé au 30 septembre 2010 ressortirait à 23,4 MEUR pour des fonds propres de 32,5 MEUR³. Compte tenu du modèle économique de I2G, le nouveau Groupe CYBERGUN devrait réduire ses besoins structurels de financement de son activité (BFR en jours de chiffre d'affaires).

Finalisation prévue en avril

Les actionnaires de CYBERGUN devraient être convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire en avril prochain afin d'approuver les termes du rapprochement. Il est prévu qu'un Document E soit mis à la disposition des actionnaires avant ladite Assemblée. Le nouveau CYBERGUN serait ainsi en ordre de marche dès les premières semaines de son exercice 2011.

¹ Opération soumise aux conditions suspensives usuelles en la matière

² Intégrant la contribution de Spartan Import

³ Après création des titres rémunérant l'apport de I2G



3.4. INFORMATIONS BOURSIERES SELECTIONNEES

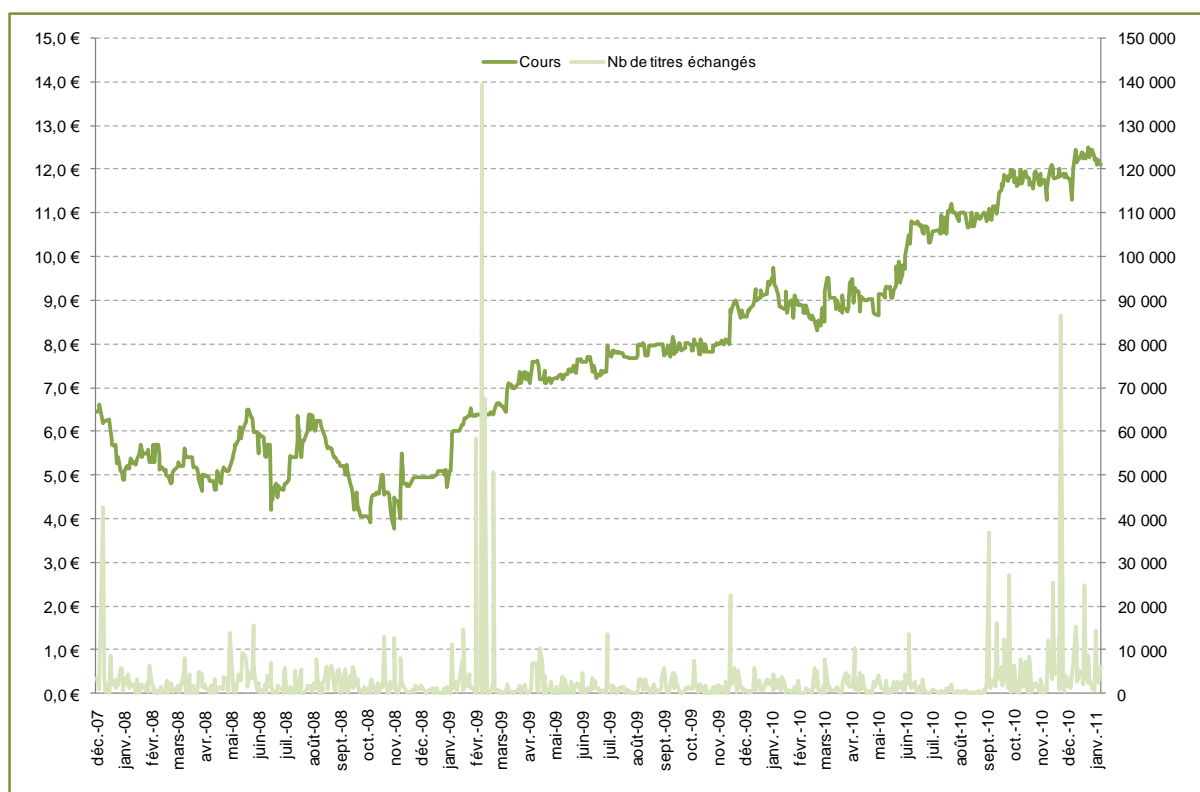
CYBERGUN a réalisé son introduction en bourse en décembre 1999, via son inscription au Marché Libre de Paris, avant d'effectuer son transfert au Second Marché en 2002.

Les actions CYBERGUN sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment C) sous le code ISIN FR0004031839 et le code Mnémonique CYB.

■ Evolution du cours de l'action CYBERGUN

Evolution du cours de l'action et des volumes échangés

Source : NYSE Euronext (décembre 2007 à fin janvier 2011)





■ **Autres informations boursières (présentation par exercice - données en fin de mois)**

| Mois | Ouverture (€) | Plus haut (€) | Plus bas (€) | Clôture (€) | Capitalisation (M€) |
|---------------------|---------------|---------------|--------------|-------------|---------------------|
| Avril-08 | 5,20 | 5,66 | 4,55 | 4,87 | 15,02 |
| Mai-08 | 4,87 | 5,70 | 4,65 | 5,70 | 17,58 |
| Juin-08 | 5,70 | 6,68 | 5,11 | 5,88 | 18,13 |
| Juillet-08 | 5,01 | 5,69 | 4,00 | 4,89 | 15,08 |
| Août-08 | 5,34 | 6,45 | 5,40 | 6,25 | 19,27 |
| Septembre-08 | 6,25 | 6,25 | 5,00 | 5,00 | 15,42 |
| Octobre-08 | 5,01 | 5,23 | 3,90 | 4,55 | 14,03 |
| Novembre-08 | 4,55 | 5,18 | 3,70 | 4,39 | 13,54 |
| Décembre-08 | 4,39 | 5,48 | 3,60 | 4,95 | 15,26 |
| Janvier-09 | 4,95 | 5,95 | 4,72 | 6,00 | 18,50 |
| Février-09 | 6,00 | 6,55 | 5,98 | 6,37 | 19,64 |
| Mars-09 | 6,37 | 6,65 | 6,37 | 6,44 | 19,86 |
| Avril-09 | 6,49 | 7,58 | 6,49 | 7,58 | 23,37 |
| Mai-09 | 7,50 | 7,61 | 7,10 | 7,28 | 22,45 |
| Juin-09 | 7,28 | 7,65 | 7,20 | 7,60 | 23,43 |
| Juillet-09 | 7,86 | 7,86 | 7,80 | 7,80 | 24,05 |
| Août-09 | 7,97 | 8,02 | 7,97 | 7,97 | 24,58 |
| Septembre-09 | 7,95 | 7,95 | 7,80 | 7,80 | 24,05 |
| Octobre-09 | 8,20 | 8,20 | 8,00 | 8,00 | 24,67 |
| Novembre-09 | 8,00 | 8,09 | 8,00 | 8,07 | 25,59 |
| Décembre-09 | 8,77 | 8,79 | 8,77 | 8,79 | 27,88 |
| Janvier-10 | 9,37 | 9,37 | 9,30 | 9,30 | 29,49 |
| Février-10 | 8,90 | 8,89 | 8,89 | 8,89 | 28,19 |
| Mars-10 | 9,32 | 9,49 | 8,90 | 9,05 | 28,70 |
| Avril-10 | 9,29 | 9,40 | 9,22 | 9,22 | 29,24 |
| Mai-10 | 9,14 | 9,14 | 9,10 | 9,10 | 28,86 |
| Juin-10 | 10,31 | 10,74 | 10,25 | 10,29 | 32,63 |
| Juillet-10 | 10,98 | 10,98 | 10,95 | 10,95 | 33,56 |
| Août-10 | 10,99 | 10,99 | 10,99 | 10,99 | 34,89 |
| Septembre-10 | 10,96 | 10,96 | 10,82 | 10,83 | 34,35 |
| Octobre-10 | 11,68 | 11,70 | 11,61 | 11,61 | 37,14 |
| Novembre-10 | 11,73 | 11,73 | 11,45 | 11,60 | 36,79 |
| Décembre-10 | 11,77 | 12,00 | 11,77 | 12,00 | 38,06 |
| Janvier-11 | 12,19 | 12,19 | 12,05 | 12,10 | 39,45 |



4. RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

4.1. RAPPORT DE GESTION AU 30 SEPTEMBRE 2010, EXAMINE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2010

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

1.1 Comptes consolidés

CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, dévoile ses comptes du 1^{er} semestre de son exercice 2010 (période d'avril à septembre) qui confirmeront la capacité du Groupe, dans un contexte de forte croissance, à améliorer fortement ses résultats.

| En MEUR – normes IFRS (Données en cours d'audit) | S1 2009 | S1 2010 | Variation |
|---|---------|---------|-----------|
| Chiffre d'affaires | 24,2 | 33,4 | +38% |
| Résultat opérationnel courant | 2,7 | 3,3 | +24% |
| Résultat opérationnel | 2,6 | 3,3 | +27% |
| Coût de l'endettement financier net | (0,4) | (0,3) | |
| Autres produits et charges financiers | (0,1) | (0,2) | |
| Charge d'impôt | (0,9) | (0,9) | |
| Résultat net part du groupe | 1,2 | 1,8 | +49% |

Présentation générale du groupe

Le Groupe CYBERGUN intervient sur le secteur d'activité de la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir ou sportif et aux collectionneurs. Par ailleurs depuis l'acquisition de TECH GROUP, l'activité s'est élargie au domaine du jouet et en particulier au paintball pour enfants.

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 9/11 rue Henri Dunant, zone d'activités les Bordes, BONDOUFLE (91070).

CYBERGUN est coté sur EUROLIST segment C depuis le 29 avril 2004.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 8 décembre 2010.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

Nous vous rappelons que toutes les sociétés filiales de CYBERGUN SA sont consolidées dans les comptes du Groupe selon les méthodes décrites dans l'annexe des comptes consolidés.



Le périmètre consolidé est le suivant :

- CYBERGUN SA, société mère
- MICROTRADE Sarl détenue à 100% par CYBERGUN SA
- CYBERGUN INTERNATIONAL SA détenue a 100% par MICROTRADE
- SOFTAIR USA détenue à 100% par CYBERGUN INTERNATIONAL
- CYBERGUN USA CORP détenu a 100% par SOFTAIR USA
- ASGUN Doo détenue a 100% par MICROTRADE
- PALCO SPORTS détenue à 100 % par CYBERGUN INTERNATIONAL
- CYBERGUN HONG KONG détenue à 100% par CYBERGUN INTERNATIONAL
- TECH GROUP HK détenue à 100% par CYBERGUN HONG KONG
- TECH GROUP UK détenue à 100% par TECH GROUP HONG KONG
- TECH GROUP US détenue à 100% par TECH GROUP HONG KONG
- SPARTAN IMPORT DK (ex X GUNS) détenue a 100% par CYBERGUN SA
- ICON détenue a 100% par PALCO SPORT
- SPARTAN IMPORTS Inc USA détenue 100% par CYBERGUN INTERNATIONAL
- CYBERGUN Italia détenue a 100% par CYBERGUN SA

Excepté SPARTAN IMPORTS DK qui clôture ses comptes au 31 décembre, toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

SPARTAN IMPORTS USA a été acquise en juin 2010; cette acquisition a porté sur 100 % de son capital. L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe CYBERGUN a été effective au 1^{er} juin 2010.

Eléments clés de la période

Le résultat opérationnel courant s'est amélioré de +24% alors même que CYBERGUN, refusant d'entrer dans une politique d'austérité, a poursuivi ses investissements soutenus en ressources humaines, en R&D et en étude d'opportunités d'acquisition. La marge opérationnelle courante reste ainsi dans la zone des 10% du chiffre d'affaires.

La maîtrise des charges financières a permis d'amplifier cette tendance déjà très favorable. Le résultat net progresse ainsi de près de 50% pour atteindre 1,8 MEUR.

Au 30 septembre, les fonds propres du Groupe s'élèvent à 18,4 MEUR. Afin de répondre à la demande toujours très forte pour ses produits, CYBERGUN a sensiblement renforcé son niveau de stock à fin septembre (23,1 MEUR). Cette politique offensive a été financée par la trésorerie générée par l'activité (3,7 MEUR) et un recours à l'endettement. A fin septembre, l'endettement financier net ressort à 19,4 MEUR.



La très forte activité commerciale des dernières semaines conforte CYBERGUN dans sa capacité à s'inscrire une nouvelle fois dans un cycle de croissance de ses ventes de plus de 20% sur l'exercice. Grâce au modèle économique vertueux mis en place depuis plusieurs années, le Groupe confirme son objectif de faire progresser son bénéfice par action de plus de 20% cette année. Cette tendance devrait entraîner un mouvement naturel d'amélioration des ratios d'endettement à fin mars 2011.

Faits marquants de la période

Acquisition Inokatsu

CYBERGUN a acquis la marque Inokatsu et des droits intellectuels qui s'y rattachent. Cette société taïwanaise est présentée comme le leader dans la fabrication des produits d'Airsoft très haut de gamme, notamment sous licence de marques, avec des prix de vente allant de 1 000 à 4 000 dollars. Cette acquisition permet à CYBERGUN de renforcer sa présence en Asie.

Le paiement a été réalisé essentiellement en titres CYBERGUN auto-détenus, le complément en cash étant sans incidence majeure sur la situation financière de l'entreprise. Les actionnaires d'Inokatsu resteront intéressés à la bonne marche des affaires au cours des prochains exercices.

Acquisition de la société SPARTAN IMPORTS

Au cours du mois de juin 2010, CYBERGUN SA a acquis la société américaine Spartan Imports, distributeur spécialisé dans l'Airsoft haut de gamme en Californie. Avec cette acquisition CYBERGUN élargit son maillage commercial sur la côte Ouest des Etats-Unis. Spartan Imports est un acteur majeur du marché des répliques d'armes grâce à des accords de distribution exclusive conclus avec des fabricants haut de gamme comme Classic Army, Inokatsu (récemment acquis par CYBERGUN), KingArms, KWA, Magpul, Maruzen, Marushin et à sa propre marque AMP. Spartan Imports distribue également un large catalogue d'accessoires de personnalisation. En 2009, Spartan Imports emploie 11 collaborateurs, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de cinq millions de dollars.

Cette opération a été financée pour l'essentiel en titres auto-détenus. Le solde, payé en cash, n'aura pas d'incidence majeure sur la situation financière du groupe. Des compléments de prix pourront être versés au cours des deux prochains exercices en fonction des performances de Spartan Imports.

Création de CYBERGUN Italia

Pour le développement de ses activités commerciales en Europe du sud, le Groupe CYBERGUN ouvre une filiale en Italie.

Acquisition de Bioval

Le groupe a acquis l'activité du brevet Bioval, procédé de fabrication de billes biodégradables.



Evènements importants survenus après le 30 septembre 2010

Emission d'un emprunt obligataire :

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 MEUR
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%
- Possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Au 12 octobre 2010, cet emprunt a été sursouscrit. Le règlement-livraison des obligations a été réalisé le 18 octobre 2010 et l'admission aux négociations sur NYSE Euronext Paris est intervenue le 19 octobre 2010.

Ce succès offre de nouvelles opportunités d'accélérer le développement du groupe tant par croissance organique que par acquisition.

Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :

Les conséquences sociales

La société CYBERGUN SA, comme les autres entreprises est dépendante de ses équipes de professionnels. La société CYBERGUN a un turnover faible et n'a pas de difficultés majeures pour attirer de nouveaux talents.

La direction du groupe associe la majorité de ses cadres et employés aux résultats de l'entreprise par la mise en place d'un régime d'option de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions.

Les fondateurs ont toujours souhaité faire de CYBERGUN une entreprise dans laquelle chacun se sentirait à l'aise au travers d'un environnement agréable et sécurisant, indépendamment des impératifs de compétitivité auxquels l'entreprise est en permanence confrontée.

C'est la raison pour laquelle le dialogue et la communication sont systématiquement privilégiés.

Un certain nombre d'outils et de pratiques ont été progressivement mis en place pour favoriser la communication interne, améliorer l'environnement de travail et la gestion des carrières.

- Intranet et Internet accessible a tous permettent d'avoir un dialogue constant à l'intérieur et hors l'entreprise.

- mise en place sur la majorité des postes de travail d'un système de communication vidéo via ADSL permettant de converser avec tous les pays du monde.

- En complément d'un dialogue permanent avec les instances représentatives du personnel, une protection sociale avantageuse a été mise en place au travers d'une mutuelle.

- Chaque salarié peut librement rencontrer les dirigeants du Groupe.



- L'actionnariat salarié a été mis en place dès 1999 au travers de plans d'options qui ont permis à de nombreux collaborateurs de devenir actionnaire de leur entreprise

- Le conseil d'administration a mis en place sur cet exercice une nouvelle attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe ainsi qu'un plan d'options de souscription d'actions.

Les conséquences environnementales

L'activité du groupe CYBERGUN n'a pas d'impact mesurable sur l'environnement. Toutefois, la problématique du développement durable, telle qu'elle se pose aujourd'hui, ne se résume pas à une approche uniquement écologique. Elle est en train de devenir l'un des éléments clé du fonctionnement d'une entreprise moderne pour qui croissance doit signifier progrès, non seulement dans le domaine économique, mais dans tous les autres domaines également.

Conscient qu'il n'y a pas d'entreprise viable à terme qui ne repose sur un équilibre entre l'économique, le social et la prise en compte de son environnement, CYBERGUN s'applique depuis des années à rester à l'écoute de ses publics, et s'inscrit dans une logique de responsabilité vis à vis de ses parties prenantes, qu'il s'agissent des actionnaires, des clients, des fournisseurs ou des collaborateurs de l'entreprise.

Deux concepts sont retenus : respect de toutes les parties prenantes et transparence de l'information

Risque industriels et risques liés a l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas exposée a ce type de risque. Toutefois le développement durable mobilise désormais tous les postes, tous les pays et tous les collaborateurs de CYBERGUN. Dans les faits cela se concrétise par la réduction de la taille des cartons, la réutilisation des cartons de livraison dans les différentes filiales, le broyage et le recyclage des papiers de bureaux , l'utilisation croissante d'Internet qui limite l'impression de papiers, l'investissement dans un nouveau système de chauffage avec utilisation d'électricité verte, renouvellement du parc véhicule par de voitures hybrides et invention et développement de la bille bio-dégradable en remplacement de la bille plastique.

Stratégie financière de l'entreprise face aux risques du marché

Risque de change

La société CYBERGUN achète et vend en dollar US. Le risque de perte de compétitivité du Groupe lié à la fluctuation des monnaies est donc limité à la notion de marge sur ces opérations.

La sensibilité du résultat opérationnel courant à la variation des monnaies est seulement limitée aux mouvements de conversion des états financiers du dollar US en euro.

La politique générale de la société en matière de couverture de change a consisté, jusqu'à ce jour, à opérer un équilibre entre les entrées et les sorties en dollar avec une mise en place en complément, de couvertures de change.



Risques de Conversion

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Les actifs, passifs enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent donc être convertis en euro, au taux de change applicable au jour de la clôture de l'exercice, pour être intégrés dans les états financiers.

Dans ce cas, la valeur en euro des actifs, passifs, initialement libellés dans une tierce devise diminuera et inversement en cas de dépréciation de l'euro.

Instruments de couverture

Les contrats de couverture font l'objet d'une comptabilité de couverture :

Instruments dérivés de taux

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devise | Nominal | Val. marché 30/09/2010 K€ | Val. marché 31/03/2010 K€ | Var. K€ | Éléments couverts |
|---|----------|--------|------------|--------------------------------------|--------|-----------|---------------------------------|---------------------------------|------------|---------------------------------------|
| 04/10/07 | 09/10/07 | | 28/09/2012 | Swap | USD | 800 000 | -31 | -42 | 11 | Acquisition Palco |
| 13/06/08 | 30/01/09 | | 30/01/2013 | Vente de Floor - Achat de collar n°1 | USD | 1 360 000 | -38 | -44 | 7 | Acquisition Palco |
| 13/06/08 | 30/01/09 | | 30/01/2013 | Achat de cap- Achat de collar n°1 | USD | 1 360 000 | 0 | 0 | 0 | Acquisition Palco |
| 08/04/10 | 12/04/10 | | 12/04/2014 | Achat de cap | USD | 468 750 | 0 | 0 | 0 | Acquisition de Spartan (ex Xguns) DKK |
| 17/09/10 | 30/09/10 | | 30/09/2015 | Vente de Floor - Achat de collar n°3 | USD | 1 300 000 | -12 | 0 | -12 | Acquisition de Spartan |
| Total Instruments de taux à des fins de couverture | | | | | | | -80 | -86 | 6 | Comptabilisat° en Réserves |

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devise | Nominal | Val. marché 30/09/2010 K€ | Val. marché 31/03/2010 K€ | Var. K€ | Éléments couverts |
|--|----------|--------|------------|---------------------|--------|-----------|---------------------------------|---------------------------------|------------|---|
| 20/01/10 | 29/01/10 | | 30/01/2012 | Achat de collar n°2 | EUR | 2 000 000 | -6 | -11 | 5 | na - transaction |
| 08/06/09 | 30/07/09 | | 30/01/2013 | Achat de cap | USD | 1 360 000 | 0 | 2 | -2 | na - transaction |
| Total Instruments dérivés de taux à des fins de transaction | | | | | | | -6 | -9 | 3 | Comptabilisat° au Compte de résultat |

Instruments dérivés de change

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devises | Nominal 1 | Nominal 2 | Valeur de marché au 30/09/2010 (en K€) | Valeur de marché au 31/03/2010 (en K€) | Var. (en K€) | Élément couvert |
|---|----------|--------|------------|-------------------|---------|-----------|-----------|---|---|-----------------|-------------------------------------|
| 17/12/09 | 21/12/09 | | 21/12/2010 | Vente à terme USD | EUR/USD | 1 048 437 | 1 500 000 | -51 | -64 | 13 | Actif net Palco |
| 10/02/10 | 12/02/10 | | 14/02/2011 | Vente à terme USD | EUR/USD | 3 000 000 | 4 115 700 | -19 | -53 | 34 | Actif net Palco |
| 01/02/10 | 03/02/10 | | 03/02/2011 | Vente à terme CAD | EUR/CAD | 389 419 | 580 118 | -26 | -90 | 65 | CA Softair CAD |
| Total Instruments dérivés de change à des fins de couverture | | | | | | | | -96 | -208 | 112 | Comptabilisation en Réserves |

Stocks options et actions propres

Stocks options

Le nombre total de stocks options attribués aux salariés du groupe CYBERGUN est de 50 000 au 30 septembre 2010.

Les modalités des options sont les suivantes : 1 option donne le droit de souscrire à une action existante de CYBERGUN au prix de 5,50 € entre le 2 décembre 2008 et le 2 décembre 2010. L'exercice de ces options donnerait lieu à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles pour un montant global de 275 000 €.



Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

En date du 30 septembre 2010, le groupe détient 35 473 actions propres contre 241 873 actions au 31 mars 2010 (actions CYBERGUN). La valeur boursière des actions propres s'établit au 30 septembre 2010 à 388 KEUR sur la base du cours de bourse de la société CYBERGUN SA de 10,83 EUR.

Perspectives et développements :

Objectif commercial

Ajustement de la politique tarifaire (pricing power) pour compenser la hausse de l'USD

Mise en place d'une politique volontariste sur la rotation courte des stocks.

Harmonisation des méthodes et des process commerciaux.

Augmentation des parts de marché sur chaque secteur d'activité.

Élargissement de l'implantation géographique

Objectif industriel

Réussir l'intégration des dernières acquisitions

Objectifs financiers

Croissance du BNPA > 20%

Amélioration des ratios d'endettements par rapport au 30 septembre 2010

Augmentation du dividende

11- Rémunération des mandataires sociaux :

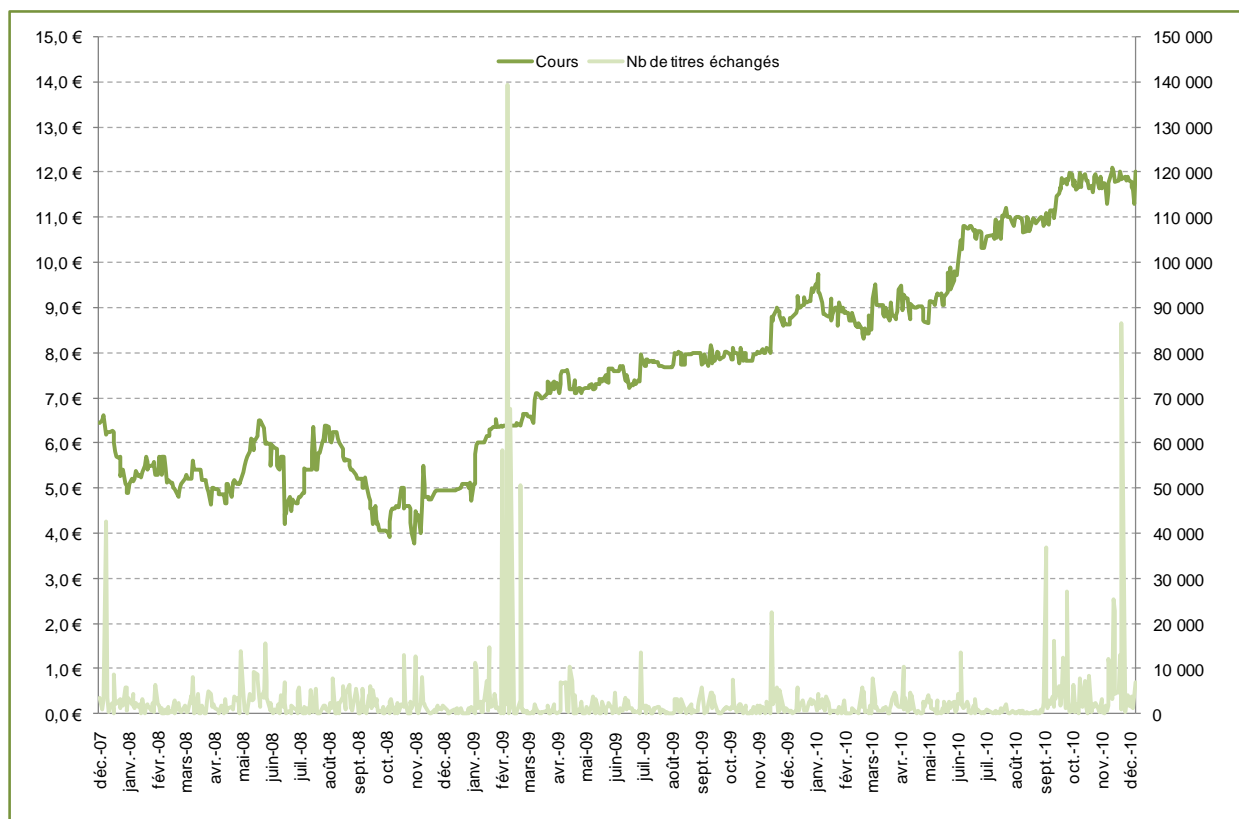
La rémunération globale des organes d'administration s'élève à 70 K euro

Il n'existe pas d'engagement pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions postérieurement à celles-ci.



13- Vie boursière de l'action CYBERGUN

Les cours de la bourse et les volumes de transactions ont évolué de la manière suivante :



15- Détenteurs du capital (franchissement de seuil)

En application de l'article L.233-12 et L.233-7 du code de commerce, nous vous informons du nombre d'actions auto-détenues en début d'exercice et en fin d'exercice ainsi que des franchissements de seuils sur l'exercice.

Franchissement de seuils

NEANT

16- Fonctions exercées par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés :

Monsieur Jérôme MARSAC, Président, détient les mandats suivants :

- Président de la S.A CYBERGUN, 9/11 rue Henri Dunant, 91070 BONDOUFLE
- Gérant de la Sarl MICROTRADE, 3 rue des Foyers, I-1537 Luxembourg
- Gérant de la Sarl JUILLARD, 9-11 rue Henri-Dunant, 91070 Bondoufle
- Gérant de la société ASGUN
- Directeur de la société CYBERGUN HONG KONG
- Administrateur de la société CYBERGUN INTERNATIONAL
- Chairman of the board et Chief Executive Officer de la société PALCO
- Administrateur de la SA ENTREPARTICULIERS.COM
- Administrateur délégué de la SA HOBBY IMPORT



Monsieur Jean-Marc AZOULAY, administrateur indépendant, détient les mandats suivant :

- Administrateur de la SA TRAVELIA, 2 rue Alfred de Vigny – 75008 PARIS
- Gérant de la sarl MGS DIFFUSION
- Gérant de la sarl MGS EXPLOITATION

Monsieur Olivier GUALDONI, directeur général, non-administrateur CYBERGUN SA

- Directeur général CYBERGUN Italia

Monsieur LE COADOU Jean-Pierre ne détient aucun autre mandat et n'exerce aucune autre fonction.

Monsieur Olivier AVRIL administrateur indépendant détient les mandats suivants

- Gérant de FIGEST SOLUTIONS SARL
- Gérant d' ACTING FINANCE SARL

17- Dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal (art. 39-4 CGI) :

Le conseil d'administration constate que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2010 ne prennent pas en compte des dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal.

19- Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 mars 2010.

La proportion du capital social que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce et qui font l'objet d'une gestion collective s'élève au 31 mars 2010 : néant

21- Informations sur l'actionnariat de la société

Groupe familial

Jérôme MARSAC détient 44 % du capital social.

Le public détient 40 % du capital social.

Les dirigeants et les salariés détiennent 13 % du capital social.

Auto contrôle 3%.

22- Conventions réglementées

La liste des conventions intervenues entre les membres du conseil d'administration, directement ou indirectement, ainsi que celles intervenues avec un actionnaire détenant au moins 10% du capital social et entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de Commerce seront relatées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.



4.2. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2010 (EXERCICE 2010/2011), ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2010

■ Bilan actif consolidé

| ACTIF en K€ | Notes | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|-------|---------------|---------------|
| ACTIFS NON-COURANTS | | | |
| Immobilisations corporelles | 2.2 | 1 942 | 1 397 |
| Goodwill | 2.1.1 | 9 024 | 9 129 |
| Autres immobilisations incorporelles | 2.1.2 | 3 669 | 2 236 |
| Participations entreprises associées | 2.3 | 28 | 28 |
| Autres actifs non courants | 2.3 | 345 | 253 |
| Actifs d'impôts différés | 2.4 | 1 037 | 838 |
| Total actifs non courants | | 16 045 | 13 881 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks et en-cours | 2.5 | 23 145 | 16 303 |
| Créances clients | 2.6 | 11 160 | 9 344 |
| Actifs d'impôt courants | 2.6 | 371 | 712 |
| Autres actifs courants | 2.6 | 1 462 | 1 338 |
| Actifs financiers de transaction | 2.7 | 230 | 286 |
| Trésorerie et équivalent de trésorerie | 2.8 | 4 270 | 4 916 |
| Actifs non courants destinés à être cédés | | | |
| Total actifs courants | | 40 637 | 32 899 |
| Total actif | | 56 682 | 46 780 |



■ Bilan passif consolidé

| PASSIF en K€ | Notes | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|-------|---------------|---------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital émis | | 1 040 | 1 040 |
| Autres réserves | | 15 515 | 12 456 |
| Résultat de l'exercice | | 1 849 | 3 026 |
| Intérêts minoritaires | | | |
| Total capitaux propres | | 18 405 | 16 522 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Emprunts et dettes financières à long terme | 3.1 | 13 568 | 11 410 |
| Passifs d'impôts différés | 2.4 | 34 | 41 |
| Provisions à long terme | 3.2 | 40 | 40 |
| Total passifs non courants | | 13 642 | 11 491 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Fournisseurs | 3.3 | 9 323 | 7 448 |
| Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus) | 3.1 | 8 316 | 6 194 |
| Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme | 3.1 | 1 799 | 1 232 |
| Passifs d'impôt courant | 3.3 | 375 | 629 |
| Provisions à court terme | 3.2 | 192 | 331 |
| Autres passifs courants | 3.3 | 4 628 | 2 933 |
| Passifs concernant des actifs non courants destinés à être cédés | | | |
| Total passifs courants | | 24 635 | 18 767 |
| Total Capitaux propres et passifs | | 56 682 | 46 780 |



■ **Compte de résultat consolidé**

| COMPTE DE RÉSULTAT en K€ | Notes | 30/09/2010 6 mois | 30/09/2009 6 mois | 31/03/2010 12 mois |
|---|------------|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Chiffre d'affaires | 4.1 | 33 376 | 24 240 | 50 711 |
| Achats consommés | | -20 471 | -14 431 | -29 710 |
| Marge brute | | 12 906 | 9 809 | 21 001 |
| Autres produits de l'activité | | 216 | | 680 |
| Charges de personnel | 4.5 | -3 186 | -2 551 | -5 453 |
| Charges externes | | -5 983 | -3 892 | -9 156 |
| Impôts taxes et versements assimilés | | -272 | -254 | -376 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 4.6 | -320 | -707 | -837 |
| Gains et pertes de change | 4.4 | -42 | 274 | -373 |
| Résultat opérationnel courant | | 3 318 | 2 679 | 5 486 |
| Autres produits et charges opérationnels | 4.3 | -46 | -106 | -203 |
| Résultat opérationnel | 4.2 | 3 272 | 2 573 | 5 283 |
| Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie | | 74 | 244 | 303 |
| Charge d'intérêts de l'emprunt obligataire | | -351 | -351 | -703 |
| Coût de l'endettement court et moyen terme | 4.7 | -133 | -184 | -440 |
| Coût de l'endettement financier | | -410 | -291 | -840 |
| Autres produits et charges financiers | 4.7 | -90 | -178 | 405 |
| Charge d'impôt | 4.8 | -922 | -866 | -1 822 |
| Résultat net avant résultat des activités abandonnées | | 1 849 | 1 238 | 3 026 |
| Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession | | | | |
| Résultat net de la période | | 1 849 | 1 238 | 3 026 |
| dont part revenant au groupe | | 1 849 | 1 238 | 3 026 |
| dont part revenant aux minoritaires | | | | |
| Résultat par action | | | | |
| de base | | 0,634 | 0,415 | 1,051 |
| dilué | | 0,582 | 0,385 | 0,960 |



■ **Résultat global**

| en K€ | 30/09/2010 | 30/09/2009 | 31/03/2010 |
|---|--------------|---------------|--------------|
| Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels | 6 mois | 6 mois | 12 mois |
| Résultat de la période | 1 849 | 1 238 | 3 026 |
| Ecart de conversion de l'endettement (IAS 21) | -48 | -348 | -182 |
| Variation des écarts de conversion | -311 | -913 | -65 |
| Instruments de taux - Couverture des investissements nets à l'étranger | -40 | | -57 |
| Instruments de change - Couverture des investissements nets à l'étranger | 79 | | -78 |
| Instruments de change - Couverture de flux de trésorerie | | | -60 |
| Plus ou moins values de cession des actions propres | 659 | 29 | 19 |
| Autres | 7 | | |
| Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres | 346 | -1 232 | -424 |
| Résultat global | 2 195 | 6 | 2 602 |
| dont part revenant au groupe | 2 195 | 6 | 2 602 |
| dont part revenant aux minoritaires | | | |



■ **Tableau de variation des capitaux propres**

| en K€ | Capital | Primes | Réserves consolidées | Ecarts de conversion | Résultat de la période | Total Capitaux propres |
|--|--------------|---------------|----------------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| CAPITAUX PROPRES au 31/03/08 | 1 011 | 12 205 | 2 857 | -2 143 | -999 | 12 931 |
| Résultat au 31/03/2009 | | | | | 1 117 | 1 117 |
| Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres | | | -228 | 2 168 | | 1 940 |
| <i>Total des charges et produits comptabilisés</i> | | | -228 | 2 168 | 1 117 | 3 057 |
| Augmentation de capital | | | | | | 0 |
| Distributions de dividendes | | | -830 | | 0 | -830 |
| Affectation en réserves | | | -999 | | 999 | 0 |
| Incidence des réévaluations | | | | | | 0 |
| Acquisition ou cession de titres en autocontrôle | | | -438 | | | -438 |
| Actions gratuites | | | -152 | | | -152 |
| Changements de méthodes comptables | | | | | | 0 |
| Variations de périmètre et divers | | | | | | 0 |
| CAPITAUX PROPRES au 31/03/09 | 1 011 | 12 205 | 210 | 25 | 1 117 | 14 568 |
| Résultat au 31/03/2010 | | | | | 3 026 | 3 026 |
| Instruments dérivés – couverture des investissements nets à l'étranger | | | -136 | | | -136 |
| Instruments dérivés – couverture des flux de trésorerie | | | -60 | | | -60 |
| Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres | | | 19 | -247 | | -228 |
| <i>Total des charges et produits comptabilisés</i> | | | -177 | -247 | 3 026 | 2 602 |
| Affectation du résultat en réserves | | | 1 117 | | -1 117 | 0 |
| Distributions de dividendes | | | -888 | | | -888 |
| Augmentation de capital | 29 | 574 | | | | 603 |
| Acquisition ou cession de titres en autocontrôle | | | -364 | | | -364 |
| Changements de méthodes comptables | | | | | | 0 |
| Variations de périmètre et divers | | | 0 | | | 0 |
| CAPITAUX PROPRES au 31/03/2010 | 1 040 | 12 779 | -102 | -222 | 3 026 | 16 521 |
| Résultat au 30/09/2010 | | | | | 1 849 | 1 849 |
| Instrument dérivés - couverture des investissements nets à l'étranger | | | -40 | | | -40 |
| Instrument dérivés - couverture des flux de trésorerie | | | 79 | | | 79 |
| Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres | | | 666 | -359 | | 307 |
| <i>Total des charges et produits comptabilisés</i> | | | 705 | -359 | 1 849 | 2 196 |
| Affectation du résultat en réserves | | | 3 026 | | -3 026 | 0 |
| Distribution de dividendes | | | -1 556 | | | -1 556 |
| Augmentation de capital | | 0 | | | | 0 |
| Acquisition ou cession de titres en autocontrôle | | | 1 240 | | | 1 240 |
| Changements de méthodes comptables | | | 0 | | | 0 |
| Variations de périmètre et divers | | | 4 | | | 4 |
| CAPITAUX PROPRES au 30/09/2010 | 1 040 | 12 779 | 3 317 | -581 | 1 849 | 18 405 |



■ **Tableau de flux de trésorerie**

| En K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat net consolidé | 1 849 | 3 026 |
| Produits et charges comptabilisés dans les capitaux propres | 118 | -123 |
| Plus et moins values de cession | 12 | 153 |
| +Charge d'impôt | 923 | 1 822 |
| +Coût de l'endettement | 485 | 1 121 |
| +Amortissements et provisions | 293 | 433 |
| Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement | 3 680 | 6 432 |
| Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation | -6 117 | -2 157 |
| Impôts sur les résultats payés | -1 105 | -1 356 |
| Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles | -3 542 | 2 919 |
| Activités d'investissements | | |
| Acquisitions d'immobilisations | -2 452 | -1 184 |
| Cessions d'immobilisations | 65 | 504 |
| Incidence des variations de périmètre | -1 464 | -231 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | -3 850 | -912 |
| Activité de financement | | |
| Dividendes nets versés aux actionnaires et aux minoritaires | 0 | -889 |
| Augmentation de capital reçue | 0 | 603 |
| Autre variation des fonds propres | 1 950 | -371 |
| Variation de l'endettement | 2 624 | -1 551 |
| Intérêts payés | -477 | -1 124 |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | 4 098 | -3 332 |
| Variation de trésorerie | -3 294 | -1 325 |
| Trésorerie d'ouverture | -1 272 | -11 |
| Trésorerie de clôture | -4 032 | -1 272 |
| Incidence des variations des cours devises | 534 | 64 |
| Variation de trésorerie | -3 294 | -1 325 |



■ Annexes des comptes semestriels consolidés

1. Informations générales

Le Groupe CYBERGUN intervient sur le secteur d'activité de la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir ou sportif et aux collectionneurs. Par ailleurs depuis l'acquisition de TECH GROUP, l'activité s'est élargie au domaine du jouet et en particulier au paintball pour enfants.

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 9/11 rue Henri Dunant, zone d'activités les Bordes, BONDOUFLE (91070).

CYBERGUN est coté sur EUROLIST depuis le 29 avril 2004.

Les comptes consolidés au 30 septembre 2010 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 8 décembre 2010.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1 Faits marquants de la période

1.1.1 Acquisition INOKATSU

CYBERGUN a acquis la marque INOKATSU et des droits intellectuels qui s'y rattachent. Cette société taïwanaise est présentée comme le leader dans la fabrication des produits d'Airsoft très haut de gamme, notamment sous licence de marques, avec des prix de vente allant de 1 000 à 4 000 dollars. Cette acquisition permet à CYBERGUN de renforcer sa présence en Asie.

Le paiement a été réalisé essentiellement en titres CYBERGUN auto-détenus, le complément en cash étant sans incidence majeure sur la situation financière de l'entreprise. Les actionnaires d'INOKATSU resteront intéressés à la bonne marche des affaires au cours des prochains exercices.

1.1.2 Acquisition de la société SPARTAN IMPORTS

Au cours du mois de juin 2010, CYBERGUN a acquis la société américaine SPARTAN IMPORTS, distributeur spécialisé dans l'Airsoft haut de gamme en Californie. Avec cette acquisition CYBERGUN élargit son maillage commercial sur la côte Ouest des Etats-Unis. SPARTAN IMPORTS est un acteur majeur du marché des répliques d'armes grâce à des accords de distribution exclusive conclus avec des fabricants haut de gamme comme CLASSIC ARMY, INOKATSU (récemment acquis par CYBERGUN), KINGARMS, KWA, MAGPUL, MARUZEN, MARUSHIN et à sa propre marque AMP. SPARTAN IMPORTS distribue également un large catalogue d'accessoires de personnalisation. En 2009, SPARTAN IMPORTS emploie 11 collaborateurs, et a réalisé un chiffre d'affaires de plus de cinq millions de dollars.

Cette opération a été financée pour l'essentiel en titres auto-détenus. Le solde, payé en cash, n'aura pas d'incidence majeure sur la situation financière du groupe. Des compléments de prix pourront être versés au cours des deux prochains exercices en fonction des performances de SPARTAN IMPORTS.



1.1.3 Création de CYBERGUN ITALIA

Pour le développement de ses activités commerciales en Europe du sud, le Groupe CYBERGUN a ouvert une filiale en Italie.

1.1.4 Acquisition de BIOVAL

Le groupe a acquis l'activité du brevet Bioval, procédé de fabrication de billes biodégradables.



1.2 Résumé des principales méthodes comptables

Les comptes consolidés de CYBERGUN sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les comptes au 30 septembre 2010 ont été établis en conformité avec la norme IAS 34 « information financière intermédiaire » qui permet de présenter une sélection des notes annexes. Ces comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés du 31 mars 2010.

Les méthodes comptables appliquées au 30 septembre 2010 sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Les comptes consolidés semestriels résumés ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets.

Les nouvelles normes ou amendements aux normes suivants ont été appliqués pour la première fois au cours de l'exercice comptable ouvert à compter du 1^{er} avril 2009 :

- IAS 1 (révisée) – Présentation des états financiers.
- IFRS 8 – Secteurs opérationnels. Cette nouvelle norme, qui remplace la norme IAS 14 requiert une approche managériale, selon laquelle l'information sectorielle doit être présentée sur les mêmes bases que celles utilisées dans les reportings internes. L'application de cette norme n'a pas eu d'impact sur l'information sectorielle présentée. Les hypothèses de détermination des secteurs opérationnels ne sont pas différentes des hypothèses utilisées dans les états financiers présentés antérieurement.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, sont sans impact sur les états financiers du Groupe :

- IAS 23 (révisée) – Coûts d'emprunts. La norme amendée interdit de considérer comme charge les coûts d'emprunts qui peuvent être directement rattachés à l'acquisition, la construction ou la production des actifs qui nécessitent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés ou vendus.
- IFRS 1 et IAS 27 révisées : Éléments relatifs à la détermination du coût d'une participation dans les états financiers individuels.
- IAS 32 et IAS 1 (révisée) – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation.
- IFRIC 11 – Actions propres et transaction intragroupe, et IFRS 2 (révisée) – Paiement fondé sur des actions, conditions d'acquisition des droits et annulations.
- IFRIC 13 – Programmes de fidélisation clients.
- IFRIC 14 et IAS 19 : plafonnement de l'actif : disponibilité des avantages et obligation de financement minimum.
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net lors d'une opération à l'étranger.

L'application de ces normes et interprétations n'a pas d'impact sur les états financiers consolidés.



1.3 Estimations et jugements comptables déterminants

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwills, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.



1.4 Périmètre de consolidation

| Nom | Siège | N° Siren | % d'intérêt | Méthode |
|------------------------------------|---|---------------------------|---------------------|---------|
| CYBERGUN SA | Zone d'activités les Bordes 9/11 rue Henri Dunant 91070 Bondoufle France | 33 764 379 500 046 | Société mère | |
| MICROTRADE SARL | 3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG | N/A | 100% | IG |
| CYBERGUN USA, Corp | PO BOX 35033, Scottsdale, AZ 85255 USA | N/A | 100% | IG |
| SOFTAIR USA Inc. | Vineyard Center II 1452 hugues Road Suite 107 GRAPEVINE TX 76051 /USA | N/A | 100% | IG |
| CYBERGUN INTERNATIONAL SA | 3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG | N/A | 100% | IG |
| ASGUN Doo | Dolenjska Cesta 133 LJUBLJANA | N/A | 100% | IG |
| PALCO SPORTS | 8575 Monticello Lane North MAPLE GROVE MN 55369 | N/A | 100% | IG |
| CYBERGUN HONG KONG | 1401, 14th Floor World Commerce Center, Harbour City 7-11 Canton Road Tsim Sha Tsui, Kowloon HONG KONG | N/A | 100% | IG |
| TECH GROUP US | 3221 South Cherokee Lane Suite 1820 Woddstock GA 30188 USA | N/A | 100% | IG |
| TECH GROUP UK | Unit D2 Sowton Industrial Estate Exeter Devon EX2 7 LA ENGLAND | N/A | 100% | IG |
| TECH GROUP HK | 11B 9/F block B Hung Hom Commercial center 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon HONG KONG | N/A | 100% | IG |
| SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS) | Sylbaekvej, 33 8230 Aabyhoej DENMARK | N/A | 100% | IG |
| SPARTAN IMPORTS Inc USA | 213 Lawrence Avenue South San Francisco CA 94080 USA | N/A | 100% | IG |
| CYBERGUN Italia srl | Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 ITALIE | N/A | 100% | IG |



Excepté SPARTAN IMPORTS DK qui clôture ses comptes au 31 décembre, toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars.

SPARTAN IMPORTS USA a été acquise en juin 2010 ; cette acquisition a porté sur 100% de son capital. L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe CYBERGUN a été effective au 1^{er} juin 2010.

Exclusion de périmètre :

Société FREIBURGHAUS

La société CYBERGUN n'exerce aucune influence notable sur la société FREIBURGHAUS en raison de la présence d'un actionnaire très majoritaire. Celle-ci a par conséquent toujours été exclue du périmètre de consolidation.

1.5 Conversion des comptes et opérations libellés en monnaie étrangère

1.5.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

1.5.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôtures. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

1.5.3 Les cours de conversion EURO/USD suivants ont été utilisés

| | |
|--|--------|
| - Cours au 30 septembre 2009 | 1,4643 |
| - Cours au 31 mars 2010 | 1,3479 |
| - Cours au 30 septembre 2010 | 1,3648 |
| | |
| - Cours moyen du 31 mars 2009 au 30 septembre 2009 | 1,3962 |
| - Cours moyen du 31 mars 2009 au 31 mars 2010 | 1,4137 |
| - Cours moyen du 31 mars 2010 au 30 septembre 2010 | 1,2807 |

1.5.4 Les cours de conversion EURO/DKK suivants ont été utilisés

| | |
|--|--------|
| - Cours au 31 mars 2010 | 7,4447 |
| - Cours moyen du 31 mars 2009 au 31 mars 2010 | 7,4441 |
| - Cours moyen du 31 mars 2010 au 30 septembre 2010 | 7,4441 |



2. Notes sur le bilan actif

2.1 Immobilisations incorporelles

2.1.1 Survaleur

| Goodwill en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|--------------|--------------|
| Valeur nette comptable début de période | 9 129 | 9 924 |
| Acquisitions | | 34 |
| Cessions | | |
| Ajustement du prix payé | | -678 |
| Variation des pertes de valeur | | |
| Ecart de change | -105 | -151 |
| Valeur nette comptable fin de période | 9 024 | 9 129 |
| Valeur brute fin de période | 9 153 | 9 937 |
| <i>Cumul de perte de valeur fin de période</i> | <i>-13</i> | <i>-13</i> |

Le détail par filiale des goodwill est donné dans le tableau suivant :

| en K€ | 31/03/2010 | Acquisition | Perte de valeur | Ecart de conv. | 30/09/2010 |
|-------------------------------|--------------|-------------|-----------------|----------------|--------------|
| Microtrade SARL | 0 | | 0 | | 0 |
| Softair USA | 604 | | | | 604 |
| Tech Group HK et ses filiales | 1 381 | | | -17 | 1 364 |
| SPARTAN IMPORTS DK | 34 | | | | 34 |
| Palco Sports | 7 110 | | | -88 | 7 022 |
| Total | 9 129 | 0 | 0 | -105 | 9 024 |

Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et correspondent à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et autres passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Goodwill Palco Sports

Le Goodwill généré dans le cadre de l'acquisition PALCO (9 582 KUSD, soit 7 022 KEUR au 30 septembre 2010) a été maintenu en tant que tel et n'a donc pas été affecté. Les tests de valorisation effectués confortent l'absence de perte de valeur.

S'agissant de relations clients non contractuelles et non cessibles séparément, le groupe n'a pas constaté d'immobilisations incorporelles séparément du Goodwill.

Goodwill Tech Group

Au 30 septembre 2010, le Goodwill généré dans le cadre de l'acquisition de Tech Group (1 862 KUSD, soit 1 364 KEUR au 30 septembre 2010) n'a pas été affecté. Les tests de valorisation effectués ont confirmé l'absence de perte de valeur.



2.1.2 Autres Immobilisations Incorporables

| En K€ | Licences | Frais de développement | Marques, Brevets | Avances acomptes/ en cours | Autres | Total |
|---|--------------|------------------------|------------------|----------------------------|-----------|--------------|
| Valeur brute | | | | | | |
| <i>au 31 mars 2009</i> | 3 251 | 576 | 0 | | 58 | 3 885 |
| Acquisitions | 296 | 147 | | | 8 | 451 |
| Sorties | -73 | -224 | | | -5 | -302 |
| Ecart de conversion | 8 | -6 | | | -2 | 0 |
| Variations de périmètre | | | | | | 0 |
| Autres | -25 | | | | | -25 |
| <i>au 31 mars 2010</i> | 3 457 | 493 | 0 | | 59 | 4 009 |
| Acquisitions | 305 | 44 | 619 | 664 * | 25 | 1 657 |
| Sorties | -8 | | | | -3 | -11 |
| Ecart de conversion | -11 | -6 | -22 | -40 | -1 | -80 |
| Variations de périmètre | 88 | | | | | 88 |
| Autres | | | | 31 | -31 | 0 |
| au 30 septembre 2010 | 3 832 | 531 | 598 | 655 | 49 | 5 664 |
| Amortissements et pertes de valeur cumulés | | | | | | |
| <i>au 31 mars 2009</i> | 1 319 | 398 | 0 | 0 | 0 | 1 717 |
| Amortissements | 202 | 121 | 0 | | | 323 |
| Dépréciation de valeur | | | | | | 0 |
| Diminutions | -69 | -191 | | | | -260 |
| Variations de périmètre | | | | | | 0 |
| Ecart de conversion | 0 | -7 | | | | -7 |
| Autres | | | | | | 0 |
| <i>au 31 mars 2010</i> | 1 452 | 321 | 0 | 0 | 0 | 1 773 |
| Amortissements | 134 | 58 | 7 | | | 199 |
| Dépréciation de valeur | | | | | | 0 |
| Diminutions | | | | | | 0 |
| Variations de périmètre | 33 | | | | | 33 |
| Ecart de conversion | -7 | -4 | | | | -11 |
| Autres | | | | | | 0 |
| au 30 septembre 2010 | 1 612 | 375 | 7 | 0 | 0 | 1 994 |
| Valeur nette comptable | | | | | | |
| au 31 mars 2010 | 2 005 | 172 | 0 | | 59 | 2 236 |
| au 30 septembre 2010 | 2 219 | 156 | 591 | | 49 | 3 669 |

* La somme versée à titre d'acompte sur immobilisation incorporelle se rapporte à une coproduction de jeu vidéo dans laquelle le Groupe CYBERGUN s'est associé. Le montant global de l'engagement de CYBERGUN dans ce projet peut s'élever à 4 MUSD. Au 30 septembre 2010, l'acompte versé pour ce projet est égal à 850 KUSD.



Concernant ses licences, le groupe CYBERGUN confirme qu'il n'existe pas d'indice de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation.

2.2 Immobilisations corporelles

| En K€ | Installations techniques | Autres | Total |
|---|--------------------------|--------------|--------------|
| Valeur brute | | | |
| <i>au 31 mars 2009</i> | 1 738 | 1 360 | 3 098 |
| Acquisitions | 396 | 202 | 598 |
| Sorties | -198 | -362 | -560 |
| Ecart de conversion | -11 | -18 | -29 |
| Variations de périmètre | | 15 | 15 |
| Autres | -109 | 109 | 0 |
| <i>au 31 mars 2010</i> | 1 816 | 1 306 | 3 122 |
| Acquisitions | 434 | 377 | 811 |
| Sorties | | -6 | -6 |
| Ecart de conversion | -17 | -13 | -30 |
| Variations de périmètre | 19 | 0 | 19 |
| Autres | | | |
| au 30 septembre 2010 | 2 252 | 1 664 | 3 916 |
| Amortissements et pertes de valeur cumulés | | | |
| <i>au 31 mars 2009</i> | 887 | 963 | 1 850 |
| Amortissements | 178 | 219 | 397 |
| Dépréciation de valeur | | | 0 |
| Diminutions | -179 | -311 | -490 |
| Variations de périmètre | | 7 | 7 |
| Ecart de conversion | -9 | -12 | -21 |
| Autres | -18 | | -18 |
| <i>au 31 mars 2010</i> | 859 | 866 | 1 725 |
| Amortissements | 119 | 137 | 256 |
| Dépréciation de valeur | | | |
| Diminutions | | -3 | -3 |
| Variations de périmètre | 12 | | 12 |
| Ecart de conversion | -4 | -12 | -16 |
| Autres | | | |
| au 30 septembre 2010 | 986 | 988 | 1 974 |
| Valeur nette comptable | | | |
| au 31 mars 2010 | 957 | 440 | 1 397 |
| au 30 septembre 2010 | 1 265 | 676 | 1 942 |



2.3 Actifs financiers non courants

| en K€ | 31/03/2010 | Acquisitions | Variation périmètre | Cession Diminution | Variation tx de change | 30/09/2010 |
|---|------------|--------------|---------------------|--------------------|------------------------|------------|
| Titres de participation non consolidés et autres titres immobilisés | 28 | | 0 | | | 28 |
| Autres immobilisations financières | 253 | 101 | 6 | -13 | -2 | 345 |
| Valeur brute | 281 | 101 | 6 | -13 | -2 | 373 |
| Actifs financiers non courants destinés à être cédés | | | | | | 0 |
| Pertes de valeur | | | | | | 0 |
| Valeur nette | 281 | 101 | 6 | -13 | -2 | 373 |

2.4 Actifs et passifs d'impôts non courants

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|--------------|------------|
| Retraitement de charges à répartir | 75 | 89 |
| IAS 21 Ecart de conversion | | |
| Différences temporaires fiscalités locales | 94 | -12 |
| Autres retraitements divers | 38 | 19 |
| Neutralisation des ventes d'immobilisation intragroupe | 0 | 19 |
| Provision pour départ à la retraite | 13 | 13 |
| Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks | 744 | 563 |
| Frais bancaires sur émission d'emprunt obligataire | -57 | -41 |
| Instrument financier | 61 | 101 |
| Déficit | 44 | 64 |
| Différence de valorisation des frais de développement | -9 | -18 |
| Impôts différés nets | 1 003 | 797 |
| Actifs d'impôts différés | 1 037 | 838 |
| Passifs d'impôts différés | -34 | -41 |
| Impôts différés nets | 1 003 | 797 |

2.5 Stock de marchandises

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|-----------------------|---------------|---------------|
| Valeurs brutes | 23 612 | 16 763 |
| Pertes de valeur | -467 | -460 |
| Valeurs nettes | 23 145 | 16 303 |

Le stock de marchandises comprend essentiellement des répliques d'armes factices et produits associés. Le stock de marchandises est principalement localisé aux USA, pour un montant net de 14 179 KEUR.



2.6 Créances courantes

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---------------------------------|---------------|--------------|
| Créances clients brutes | 11 498 | 9 674 |
| Pertes de valeur | -338 | -330 |
| Créances clients nettes | 11 160 | 9 344 |
| Autres actifs d'impôt | 371 | 712 |
| Avances, acomptes sur commandes | 19 | 136 |
| Autres créances | 1 442 | 1 202 |
| Autres actifs courants | 1 462 | 1 338 |

Détail autres créances :

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|--------------|--------------|
| Créances sociales | 18 | 10 |
| Créances fiscales | 434 | 770 |
| Comptes courants débiteurs | 49 | 58 |
| Créances sur cessions d'immobilisations | | 0 |
| Débiteurs divers | 441 | 237 |
| Charges constatées d'avance | 500 | 127 |
| Total | 1 442 | 1 202 |

2.7 Actifs financiers de transaction

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|------------|------------|
| Valeurs brutes des actifs financiers de transaction | 235 | 286 |
| Provision pour dépréciation | -5 | 0 |
| Valeurs nettes | 230 | 286 |



2.8 Trésorerie et équivalent de trésorerie

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Disponibilités | 2 925 | 4 194 |
| Valeurs mobilières de placement | 1 360 | 722 |
| Provision pour dépréciation VMP | -15 | |
| Total | 4 270 | 4 916 |



3. Notes sur le bilan passif

3.1 Emprunts et dettes financières

| en K€ au 31 mars 2010 | Montant Exercice | Courant | Non courant | Taux fixes | Taux variables |
|------------------------------------|------------------|--------------|---------------|---------------|----------------|
| Emprunt obligataire ⁽¹⁾ | 8 784 | | 8 784 | 8 784 | |
| Emprunts auprès des banques | 3 859 | 1 232 | 2 626 | 1 467 | 2 391 |
| Concours bancaires courants | 6 188 | 6 188 | | | 6 188 |
| Autres dettes financières | | | | | |
| Intérêts courus non échus | 6 | 6 | | 6 | |
| Total | 18 837 | 7 426 | 11 410 | 10 257 | 8 579 |

| en K€ au 30 septembre 2010 | Montant Exercice | Courant | Non courant | Taux fixes | Taux variables |
|------------------------------------|------------------|---------------|---------------|---------------|----------------|
| Emprunt obligataire ⁽¹⁾ | 8 815 | | 8 815 | 8 815 | |
| Emprunts auprès des banques | 6 552 | 1 799 | 4 753 | 3 313 | 3 239 |
| Concours bancaires courants | 8 302 | 8 302 | | | 8 302 |
| Autres dettes financières | | | | | |
| Intérêts courus non échus | 14 | 14 | | 14 | |
| Total | 23 683 | 10 116 | 13 568 | 12 142 | 11 541 |

⁽¹⁾ Le taux applicable aux emprunts obligataires est un taux fixe auquel une majoration déterminée en fonction des performances financières s'ajouterait éventuellement en cas de surperformance du groupe.

| en K€ au 30 septembre 2010 | Montant Exercice | - 1 an | Entre 1 et 5 ans | + 5 ans | Montants souscrits en Euros | Montants souscrits en Dollar |
|-----------------------------|------------------|---------------|------------------|----------|-----------------------------|------------------------------|
| Emprunt obligataire | 8 815 | | 8 815 | | 3 000 | 5 815 |
| Emprunts auprès des banques | 6 552 | 1 799 | 4 753 | | 2 518 | 4 034 |
| Concours bancaires courants | 8 302 | 8 302 | | | 3 594 | 4 708 |
| Autres dettes financières | 0 | 0 | | | | |
| Intérêts courus non échus | 14 | 14 | | | 14 | |
| Total | 23 683 | 10 116 | 13 568 | 0 | 9 127 | 14 557 |



3.2 Provisions pour risques et charges

| en K€ | 30/09/2010 | | 31/03/2010 | |
|--|-------------|------------|-------------|------------|
| | Non courant | Courant | Non courant | Courant |
| Provisions pour risques | | | | |
| Provisions pour pertes de change | | | | |
| Provisions garanties & SAV | | 75 | | 75 |
| Provision litige URSSAF | | | | 139 |
| Provision pour impôt - contrôle fiscal | | 117 | | 117 |
| Indemnités de départ à la retraite | 40 | | 40 | |
| Total | 40 | 192 | 40 | 331 |

3.3 Fournisseurs et Autres passifs courants

L'évolution du poste « Autres passifs courants »

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---------------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs | 9 323 | 7 448 |
| Total fournisseurs | 9 323 | 7 448 |
| Impôt courant | 375 | 629 |
| Avances et acomptes reçus | 520 | 158 |
| Fournisseurs Immobilisation | 256 | |
| Dettes sociales | 586 | 551 |
| Dettes fiscales | 708 | 945 |
| Actionnaires dividendes à payer | 1 557 | |
| Comptes courants | 158 | 173 |
| Créditeurs divers | 660 | 803 |
| Passif financiers dérivés | 182 | 303 |
| Autres passifs courants | 4 628 | 2 933 |



4. Notes sur le compte de résultat

4.1 Information sectorielle

Le Groupe intervient sur un seul secteur d'activité : la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir ou sportif et aux collectionneurs.

| Zones Géographiques en K€ | France | Reste du monde | Total |
|--------------------------------------|--------|----------------|--------|
| Comptes annuels 31/03/2010 | | | |
| Immobilisations incorporelles nettes | 1 755 | 481 | 2 236 |
| Immobilisations corporelles nettes | 776 | 621 | 1 397 |
| Chiffre d'affaires (12 mois) | 9 178 | 41 533 | 50 711 |
| Résultat opérationnel hors change | 1 770 | 3 886 | 5 656 |
| Comptes annuels 30/09/2010 | | | |
| Immobilisations incorporelles nettes | 2 143 | 1 526 | 3 669 |
| Immobilisations corporelles nettes | 1 224 | 718 | 1 942 |
| Chiffre d'affaires (6 mois) | 5 657 | 27 719 | 33 376 |
| Résultat opérationnel hors change | 1 810 | 1 504 | 3 314 |

4.2 Caractère saisonnier des activités du groupe

Les activités du groupe ne présentent qu'un faible caractère saisonnier.

4.3 Autres produits et charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|-----------------------------------|------------|-------------|
| Indemnités litige | | |
| Autres résultats exceptionnels | -46 | -114 |
| VNC des immo incorporelles cédées | | -37 |
| VNC des immo corporelles cédées | | -52 |
| Total | -46 | -203 |



4.4 Gains et pertes de change affectés au résultat opérationnel

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|-------------|-------------|
| Gains de change | 1 266 | 1 359 |
| Pertes de change | -1 396 | -1 766 |
| Total résultat de change | -130 | -407 |
| <i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i> | -42 | -373 |
| <i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i> | -88 | -33 |
| | -130 | -406 |

4.5 Salaires et charges

| En K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Salaires | 2 458 | 4 558 |
| Charges sociales | 551 | 885 |
| Autres charges de personnel | 177 | |
| Avantages au personnel | 0 | 8 |
| Engagements de retraite | 0 | 2 |
| Total | 3 186 | 5 453 |

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

| | Effectif moyen au 30/09/2010 | Effectif moyen au 31/03/2010 |
|----------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Employés | 112 | 83 |
| Cadres | 28 | 28 |
| Total | 140 | 111 |
| Effectif France | 42 | 35 |
| Effectif hors France | 98 | 76 |
| Total | 140 | 111 |



4.6 Dotation/Reprise - amortissements et provisions

| En K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|------------|------------|
| Immobilisations corporelles | 256 | 397 |
| Immobilisations incorporelles | 199 | 324 |
| Perte de valeur des Goodwill | | |
| Dotations nettes aux provisions pour R&C | -139 | 193 |
| Dotations nettes aux provisions sur stock | 11 | -61 |
| Dotations nettes aux provisions de créances | -7 | -16 |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | 320 | 837 |
| - Amortissements relatifs aux activités cédées | | |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions | 320 | 837 |

4.7 Résultat financier

| En K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|-------------|---------------|
| Coût de l'emprunt obligataire | -351 | -703 |
| Coût de l'endettement court et moyen terme | -133 | -440 |
| Coût de l'endettement financier brut | -484 | -1 143 |
| Produits des placements | 93 | -44 |
| Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie | -19 | 347 |
| Coût de l'endettement financier net | -410 | -840 |
| Gains et pertes de change | -88 | -33 |
| Autres | -2 | 438 |
| Autres produits et charges financiers | -90 | 405 |
| Total | -500 | -435 |



4.8 Charges d'impôts

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|------------------------------|------------|--------------|
| Charge d'impôt exigible | 1 191 | 1 440 |
| Charge d'impôt différé | -268 | 382 |
| Total charges d'impôt | 922 | 1 822 |

Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable :

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|--|--------------|--------------|
| Résultat de la période | 1 849 | 3 026 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 922 | 1 822 |
| Résultat avant impôt | 2 771 | 4 848 |
| Taux d'impôt applicable à la société | 33,30% | 33,30% |
| Charges au taux d'impôt applicable à la société | 923 | 1 616 |
| Impact des taux des juridictions étrangères | 60 | 162 |
| Incidences différences permanentes | 225 | 146 |
| Effet du report variable | -19 | 125 |
| Déficit fiscal de l'année pour lequel aucun impôt différé n'a été comptabilisé | 27 | 30 |
| Utilisations des déficits antérieurs | -228 | -219 |
| Crédit d'impôts/Restitution d'impôts | | -91 |
| Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises | 47 | 87 |
| Autres | -113 | -34 |
| Total | 922 | 1 822 |



5. Informations complémentaires

5.1 Instruments de couverture

Les contrats de couverture font l'objet d'une comptabilité de couverture :

5.1.1 Instruments dérivés de taux

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devise | Nominal | Val. marché 30/09/2010 K€ | Val. marché 31/03/2010 K€ | Var. K€ | Éléments couverts |
|---|----------|--------|------------|--------------------------------------|--------|-----------|---------------------------------|---------------------------------|------------|---------------------------------------|
| 04/10/07 | 09/10/07 | | 28/09/2012 | Swap | USD | 800 000 | -31 | -42 | 11 | Acquisition Palco |
| 13/06/08 | 30/01/09 | | 30/01/2013 | Vente de Floor - Achat de collar n°1 | USD | 1 360 000 | -38 | -44 | 7 | Acquisition Palco |
| 13/06/08 | 30/01/09 | | 30/01/2013 | Achat de cap- Achat de collar n°1 | USD | 1 360 000 | 0 | 0 | 0 | Acquisition Palco |
| 08/04/10 | 12/04/10 | | 12/04/2014 | Achat de cap | USD | 468 750 | 0 | 0 | 0 | Acquisition de Spartan (ex Xguns) DKK |
| 17/09/10 | 30/09/10 | | 30/09/2015 | Vente de Floor - Achat de collar n°3 | USD | 1 300 000 | -12 | 0 | -12 | Acquisition de Spartan |
| Total Instruments de taux à des fins de couverture | | | | | | | -80 | -86 | 6 | Comptabilisat° en Réserves |

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devise | Nominal | Val. marché 30/09/2010 K€ | Val. marché 31/03/2010 K€ | Var. K€ | Éléments couverts |
|--|----------|--------|------------|---------------------|--------|-----------|---------------------------------|---------------------------------|------------|---|
| 20/01/10 | 29/01/10 | | 30/01/2012 | Achat de collar n°2 | EUR | 2 000 000 | -6 | -11 | 5 | na - transaction |
| 08/06/09 | 30/07/09 | | 30/01/2013 | Achat de cap | USD | 1 360 000 | 0 | 2 | -2 | na - transaction |
| Total Instruments dérivés de taux à des fins de transaction | | | | | | | -6 | -9 | 3 | Comptabilisat° au Compte de résultat |

5.1.2 Instruments dérivés de change

| Date opération | Date | Valeur | Échéance | Description | Devises | Nominal 1 | Nominal 2 | Valeur de marché au 30/09/2010 (en K€) | Valeur de marché au 31/03/2010 (en K€) | Var. (en K€) | Éléments couverts |
|---|----------|--------|------------|-------------------|---------|-----------|-----------|---|---|-----------------|-------------------------------------|
| 17/12/09 | 21/12/09 | | 21/12/2010 | Vente à terme USD | EUR/USD | 1 048 437 | 1 500 000 | -51 | -64 | 13 | Actif net Palco |
| 10/02/10 | 12/02/10 | | 14/02/2011 | Vente à terme USD | EUR/USD | 3 000 000 | 4 115 700 | -19 | -53 | 34 | Actif net Palco |
| 01/02/10 | 03/02/10 | | 03/02/2011 | Vente à terme CAD | EUR/CAD | 389 419 | 580 118 | -26 | -90 | 65 | CA Softair CAD |
| Total Instruments dérivés de change à des fins de couverture | | | | | | | | -96 | -208 | 112 | Comptabilisation en Réserves |

5.2 Droit individuel à la formation (DIF)

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un droit individuel à la formation. Au 30 septembre 2010, ce passif éventuel non provisionné est constitué de 3 330 heures.

5.3 Autres engagements hors bilan

| en K€ | 30/09/2010 | 31/03/2010 |
|---|------------|------------|
| Nantissement du fonds de commerce au titre de garantie sur emprunts bancaires | 1 537 | 0 |



5.4 La rémunération globale des organes d'administration

La rémunération globale des organes d'administration de la société mère s'élève au 30 septembre 2010 à 71 KEUR.

5.5 Distribution de dividendes

L'assemblée générale de CYBERGUN du 9 septembre 2010 a voté une distribution de dividendes pour un montant de 1 557 KEUR dont la mise en paiement n'est pas effective au 30 septembre 2010.

5.6 Evènements post-clôture

Emission d'un emprunt obligataire

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 MEUR
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%
- Possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Au 12 octobre 2010, cet emprunt a été sursouscrit. Le règlement-livraison des obligations a été réalisé le 18 octobre 2010 et l'admission aux négociations sur NYSE Euronext Paris est intervenue le 19 octobre 2010.



4.3. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

Bondoufle, le 31 janvier 2011

« Je soussigné, Jérôme MARSAC, Président du conseil d'administration de CYBERGUN SA, atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Jérôme MARSAC



4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1^{er} avril 2010 au 30 septembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société CYBERGUN, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.



II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Laval et Neuilly-sur-Seine, le 9 décembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

ACOREX

DELOITTE & ASSOCIES

Jean François MERLET

Alain PENANGUER



5. FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

La Société ne peut exclure, toutefois, que d'autres risques puissent se matérialiser à l'avenir et avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement.

5.1. RISQUES OPERATIONNELS

5.1.1. RISQUES LIES AUX DEPARTS DE PERSONNES CLES

Les succès de la Société reposent en grande partie sur la qualité et l'implication des dirigeants, en particulier de Monsieur Jérôme MARSAC, de leurs collaborateurs et de l'équipe qui a été constituée. La Société est dépendante des capacités de management et du savoir-faire technique de ceux-ci.

Quand bien même la Société viendrait à perdre les services de l'un ou plusieurs collaborateur(s)-clé(s), elle estime qu'une grande partie des tâches effectuées par ses dirigeants et par les collaborateurs-clés pourrait être aujourd'hui prise en charge par d'autres collaborateurs-clés.

Toutefois, étant donné que le succès de la Société est notamment lié à la coopération passée et présente de ses dirigeants et de leurs collaborateurs, elle ne peut pas garantir que le départ ou l'indisponibilité de l'un d'entre eux n'entraînerait pour elle aucun impact négatif significatif. En particulier, le départ ou l'indisponibilité prolongée d'un ou plusieurs collaborateurs-clés pourrait avoir un effet négatif non négligeable sur la stratégie, les résultats et la situation financière de la Société ainsi que sur la mise en œuvre de nouveaux projets nécessaires à son développement et à sa pérennité.

5.1.2. RISQUES LIES A LA POLITIQUE DE CROISSANCE EXTERNE

La Société envisage, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de poursuivre l'acquisition de structures existantes sur une base sélective afin de poursuivre le développement de ses activités.

La Société ne peut garantir que les acquisitions auxquelles elle procèdera se révéleront être créatrices de valeur pour le Groupe. Cette stratégie d'acquisition pourrait exiger une attention importante de la part de l'équipe dirigeante ainsi que de l'infrastructure opérationnelle et financière de la Société et requérir des capitaux importants de celle-ci.

L'acquisition d'autres sociétés pourrait potentiellement être payée par l'émission de titres donnant accès au capital de la Société. Or, toute émission d'actions de la Société aurait pour effet de diluer la participation des actionnaires existants. Ces acquisitions pourraient également avoir pour effet d'affecter défavorablement le résultat net de la Société et en conséquence le bénéfice par action, d'accroître le niveau de l'endettement et la charge d'intérêts de la Société ou de l'exposer à des risques comptables et fiscaux. Des problèmes d'intégration des sociétés ou des actifs acquis pourraient, le cas échéant, gêner l'activité de la Société. Toutefois, afin de limiter les effets de dilution



de ses actionnaires historiques, la Société possède des actions propres susceptibles d'être remises en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Enfin, il n'est pas à exclure que ces acquisitions fassent apparaître des passifs, entraînent des coûts non prévus et perturbent l'organisation de la Société.

Les informations concernant l'acquisition de la société I2G figurent au paragraphe 3.3 du présent document.

5.1.3. RISQUES LIES AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Il n'existe pas de risque significatif lié aux fournisseurs susceptible d'avoir une influence sur la réalisation technique ou financière de CYBERGUN.

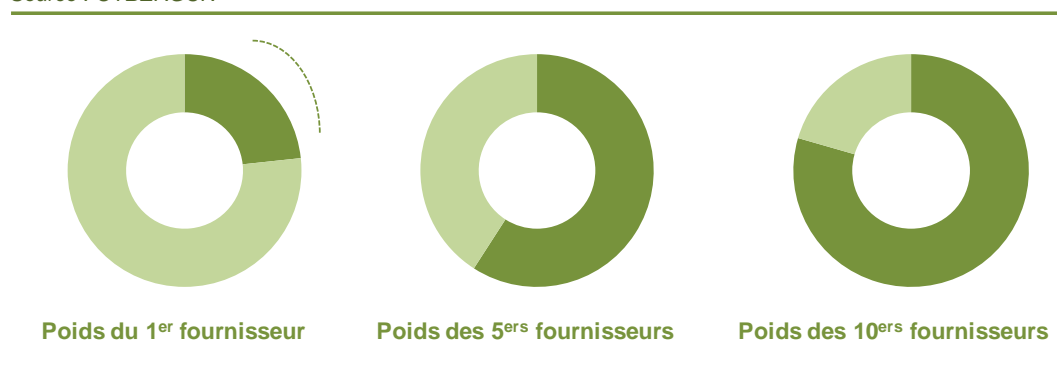
La fabrication des produits de CYBERGUN est entièrement sous-traitée auprès de fournisseurs localisés dans les pays asiatiques. La production est réalisée sur 15 sites dispersés entre la Chine, Taiwan, les Philippines et la Corée. Ce sont plus d'une dizaine de sous-traitants industriels qui travaillent à la fabrication des produits. Ceux-ci sont soumis à une sélection stricte motivée par des impératifs de qualité, de procédés de fabrication, de prix et de délais.

CYBERGUN assure et contrôle entièrement l'élaboration des produits fabriqués par ses fournisseurs. En effet, la Société fournit à ses sous-traitants les moules de fabrication dont elle a l'exclusivité de par ses licences.

Au 30 septembre 2010, les poids des premiers fournisseurs de CYBERGUN se présentent de la manière suivante :

Poids des principaux fournisseurs (en % du total des approvisionnements)

Source : CYBERGUN



La défaillance de l'un des fournisseurs est un risque maîtrisé par la Société dans la mesure où elle est propriétaire des moules de fabrication et que la production, d'un même modèle, est répartie entre plusieurs sous-traitants. En effet, CYBERGUN s'attache à avoir des fabricants différents pour chaque produit stratégique de son catalogue en répartissant la production entre plusieurs sous-traitants. Ce modèle de production permet à CYBERGUN de diversifier le risque fournisseurs et ainsi de réduire sa consistance.

5.1.4. RISQUES LIES AUX CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La gestion du risque clients repose sur le principe de mutualisation du risque et la mise en place de contrats d'assurance crédit.



A la date de la présente actualisation du document de référence, aucun client de CYBERGUN ne représente plus de 10 % du compte clients. Pour les clients localisés en Europe, des contrats d'assurance SFAC et COFACE optimisent la gestion du risque attaché au poste clients.

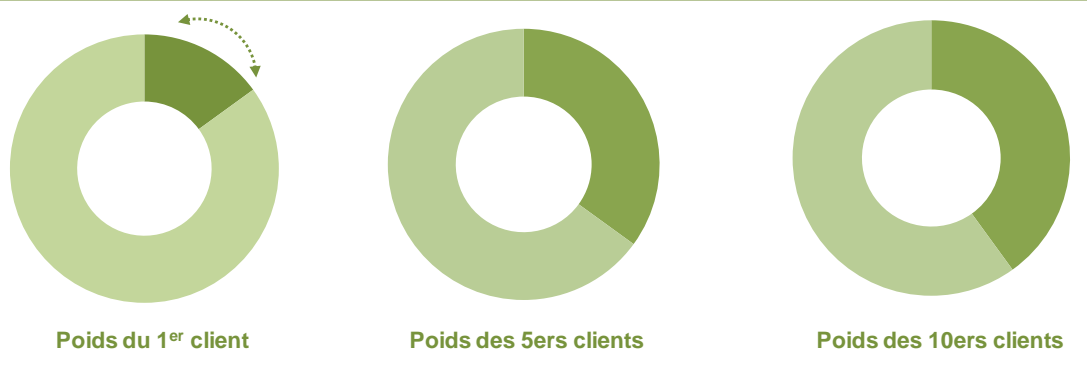
Pour les clients américains de type Chain Stores, CYBERGUN n'a pas maintenu le contrat de couverture ATTRADIUS.

D'autre part CYBERGUN a signé avec COFACREDIT un contrat de FACTORING DECONSOLIDANT qui permet au Groupe de céder des créances et de les faire financer immédiatement sans possibilité de restitution de la part de COFACREDIT. Au 30 septembre 2010, le montant des créances clients non échues, cédées en déconsolidant s'élève à 532 839 EUR. Au 31 décembre 2010, le montant des créances clients non échues, cédées en déconsolidant s'élève à 330 080 EUR. Ce contrat d'affacturage, mis en place uniquement pour l'export, est utilisé au maximum des possibilités de financement. A ce jour, les montants acceptés par l'affactureur sont liés aux accords des sociétés d'assurance. Une amélioration des ratios des sociétés d'assurances crédit permettra de tirer la quintessence du système.

Au 30 septembre 2010, les poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présentent de la manière suivante :

Poids des principaux clients (en % du chiffre d'affaires consolidé)

Source : CYBERGUN



5.1.5. RISQUES LIES AUX CONCESSIONS DE LICENCES (« LICENSING ») ET AUX MARQUES

CYBERGUN a conclu un certain nombre de contrats de licences exclusives avec des fabricants d'armes lui conférant le droit de reproduire et de commercialiser des fac-similés d'armes ; ces contrats de licences, d'une durée variable, sont renouvelés et renégociés périodiquement. A ces contrats sont associés le paiement par CYBERGUN de redevances calculées sur les ventes et, dans certains cas, le paiement de sommes fixes définies contractuellement.

Pour la plupart des contrats de licences, les sommes dues sont calculées trimestriellement et payées le 30 du mois qui suit la fin du trimestre. Les sommes payées par CYBERGUN sont comptabilisées en charges.

Dans le cadre de ses contrats de licences, CYBERGUN est autorisée à concéder à des fabricants de certains pays un droit de production et de commercialisation des répliques d'armes. Ces contrats de sous-licences, d'une durée variable mais inférieure à 2 ans, sont renouvelés et renégociés périodiquement. A ces contrats sont associés l'encaissement par CYBERGUN de redevances



calculées sur les ventes et dans certains cas, le paiement de sommes fixes définies contractuellement.

En fonction des accords, les encaissements s'effectuent annuellement, semestriellement ou trimestriellement. Les sommes perçues par CYBERGUN sont comptabilisées en produits.

Le risque attaché aux licences concédées à CYBERGUN réside dans l'éventualité d'un non renouvellement des contrats de licences.

En effet, le Groupe s'appuie sur des droits de propriété intellectuelle qui sont le support de son savoir-faire technologique et de son identité commerciale. Il est donc important pour le Groupe d'assurer une protection efficace de ces droits dans les pays dans lesquels il intervient.

Toutefois, CYBERGUN ne peut garantir que les dispositions mises en place en vue de protéger ses droits de propriété intellectuelle empêcheront le détournement ou l'utilisation illicite de son savoir-faire par des tiers, ou que ses concurrents n'essayeront pas de récupérer des contrats de « licensing » pour leur propre compte.

CYBERGUN, réalise environ les deux tiers de son chiffre d'affaires avec des produits sous licences concédées par des marques. S'agissant de l'activité des produits sous licences, la société s'appuie sur un portefeuille de marques diversifié.

5.1.6. RISQUES LIES AUX STOCKS ET A LEUR GESTION

Le Groupe CYBERGUN est tributaire des délais de fabrication et de transport des produits qu'il commercialise. Ces délais de fabrications associés à l'éloignement des sites de production obligent la Société à conserver un stock important dans ses entrepôts européens et américains. C'est un élément de force pour CYBERGUN.

Le stock de marchandises de CYBERGUN est essentiellement constitué de répliques de pistolets et de produits associés. Au 30 septembre 2010, la valeur nette du stock de marchandises du Groupe s'élève à 23,1 M€. Ce stock est principalement localisé aux Etats-Unis, pour un montant de 14,2 M€.

| En K€ | 30/09/2010 | 30/09/2009 | 31/03/2010 |
|--|------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires consolidé | 33 376 | 24 240 | 50 711 |
| Stock et en-cours du Groupe (valeur nette) | 23 145 | 12 405 | 16 303 |
| Stock en % du chiffre d'affaires consolidé | 69,3% | 51,2% | 32,1% |

La hausse sensible des stocks au premier semestre clos le 30 septembre 2010 provient essentiellement de la forte progression de l'activité et des perspectives qu'en a le management dans les mois à venir mais aussi, dans une moindre mesure, de la reprise des stocks de la société JT SPORTS et de la consolidation de la SPARTAN IMPORTS, sociétés respectivement acquises en janvier et juin 2010. Après 6 mois d'activité, CYBERGUN a enregistré un chiffre d'affaires en croissance de +38% par rapport au premier semestre de l'exercice 2009 (+23% à périmètre et taux de change constants). A l'issue des 9 premiers mois de l'exercice, les ventes cumulées ont bondi à +45% par rapport à la même période l'an passé (+28% à périmètre et taux de change constants).

Enfin, l'accroissement des ventes en fin d'année (au moment de la période des fêtes) exige la constitution de stocks importants dès la fin du premier semestre de l'exercice 2010 de CYBERGUN.



5.2. RISQUES DE LIQUIDITE

Le Groupe, de par ses financements existants et la trésorerie générée par son exploitation, estime ne pas être confronté à un risque de liquidité significatif, et être en mesure de faire face à ses échéances à 12 mois en tenant compte de l'intégration envisagée de la société I2G au 1^{er} avril 2011 et du décaissement de 4 MEUR lié au paiement d'une soulte dans le cadre de cette opération.

Le Groupe paiera cette soulte en utilisant ses liquidités disponibles (3,5 MEUR au 15/03/2011) et en utilisant des financements déjà obtenus auprès d'établissements de crédit qui se montent à un total d'environ 7,7 MEUR. Par ailleurs, le Groupe négocie actuellement la mise en place de financements à moyen terme, sur des durées de 5 à 7 ans. Lorsque ces négociations auront abouti, le Groupe se réserve la faculté de rembourser les facilités déjà obtenues par celles nouvelles de moyen terme, dans le cadre d'une optimisation de sa politique de financement.

L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, aussi bien dans des conditions normales que « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances futures sur la base d'hypothèses de croissance d'activité faibles.

Au 31 décembre 2010, le Groupe dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

| en K€ | Montant Global | < 1 an | Entre 1 et 5 ans | > 5 ans | Montants souscrits en Euros | Montants souscrits en Dollar |
|-----------------------------|----------------|---------------|------------------|--------------|-----------------------------|------------------------------|
| Emprunt obligataire | 17 815 | | 8 815 | 9 000 | 12 000 | 5 815 |
| Emprunts auprès des banques | 6 398 | 1 929 | 4 469 | | 2 364 | 4 034 |
| Concours bancaires courants | 8 373 | 8 373 | | | 3 594 | 4 779 |
| Autres dettes financières | 0 | 0 | | | | |
| Intérêts courus non échus | 18 | 18 | | | 18 | |
| Total | 32 604 | 10 320 | 13 284 | 9 000 | 17 977 | 14 628 |

Le Groupe se réserve également la possibilité d'utiliser ses excédents de trésorerie pour financer ses besoins d'exploitation futurs. Par ailleurs, le contrat de FACTORING DECONSOLIDANT souscrit par CYBERGUN à la fin de l'exercice 2009/2010 qui permet au Groupe de céder des créances et de les faire financer immédiatement sans possibilité de restitution de la part de COFACREDIT est utilisé au maximum des possibilités de financement. A ce jour, les montants acceptés par l'affactureur sont liés aux accords des sociétés d'assurance. Une amélioration des ratios des sociétés d'assurances crédit permettra de tirer la quintessence du système.

Au 31 décembre 2010, la trésorerie disponible de CYBERGUN s'élève à 5,5 M€ (dont 1,5 M€ de disponibilités) et l'endettement financier brut à 32,6 M€. Ce dernier est constitué à hauteur de 55 % d'emprunts obligataires (17,8 M€), intégrant l'émission par CYBERGUN d'un emprunt obligataire de 9 MEUR close le 12 octobre 2010. En effet, pour diversifier ses sources de financement dans le cadre



de sa stratégie de développement à l'international et de conquête de parts de marché, CYBERGUN a émis, le 22 septembre 2010, un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominal de 100 EUR, soit 9 MEUR
- Durée : 6 ans
- Taux d'intérêt fixe de 8%
- Possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris

Au 12 octobre 2010, cet emprunt a été sursouscrit (le montant total des ordres reçus atteint 9 434 000 EUR, supérieur au plafond de l'opération). Le règlement-livraison des obligations a été réalisé le 18 octobre 2010 et l'admission aux négociations sur NYSE Euronext Paris est intervenue le 19 octobre 2010.

Les concours bancaires courants représentent 26% (8,3 M€) de l'endettement financier brut. Il est précisé que les lignes de crédits accordées à la Société sont à des conditions générales de marché et qu'elles n'offrent aucune garantie de renouvellement. Par ailleurs, CYBERGUN n'est soumis à aucune clause ou obligation de remboursement anticipé de ses concours bancaires courants en cas de renforcement de ses fonds propres ou de ses ressources long terme.

Sur la base d'un endettement financier net de 27,1 M€ et d'un montant des capitaux propres de 20,0 M€, le « *gearing* » (ratio de la dette financière et bancaire nette sur les capitaux propres) ressort à environ 135%.

L'évolution récente de l'endettement financier net de CYBERGUN est présentée dans le tableau ci-dessous ;

| | 31/12/2010 (9 mois) | 30/09/2010 (6 mois) | 30/09/2009 (6 mois) | 31/03/2010 (12 mois) | 31/03/2009 (12 mois) |
|---------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Passifs financiers non courants | 22 284 | 13 568 | 11 695 | 11 410 | 11 199 |
| Passifs financiers courants | 10 320 | 10 115 | 4 445 | 7 426 | 5 163 |
| Trésorerie & équivalent de trésorerie | 5 528 | 4 270 | 4 183 | 4 916 | 2 926 |
| Endettement Financier Net | 27 076 | 19 413 | 11 957 | 13 920 | 13 436 |

A date de la présente actualisation du document de référence, il existe un *earn-out* sur la société SPARTAN IMPORTS (consolidée à compter du 1^{er} juin 2010), payable essentiellement en titres CYBERGUN (à son libre choix). Ce complément de prix est payable sous conditions suspensives d'augmentation des ventes et des résultats de SPARTAN IMPORTS pour les exercices 2010/2011 (31/03/2011) et 2011/2012 (31/03/2012). Par ailleurs, CYBERGUN s'est engagé à payer un complément de prix dans le cadre de l'acquisition d'INOKATSU (mai 2010), étalé sur une période de 5 ans.

Sur la base d'hypothèses raisonnables, la Direction du Groupe CYBERGUN estime que le montant total des *earn-out* (tranches 2010 et 2011 pour SPARTAN IMPORTS, tranches 2010 à 2015 pour INOKATSU) pourrait s'élever à plus de 2 MUSD.

5.3. RISQUES DE MARCHE

5.3.1. RISQUES DE CHANGE

Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes, les achats et les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Au 1^{er} semestre 2010/2011, clos le 30 septembre 2010, le Groupe a effectué environ 98 % de ses approvisionnements en USD et a réalisé environ 73 % de ses ventes dans cette même devise.



Le Groupe a recours à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. Les contrats à terme ont, à la date de clôture, une échéance inférieure à un an. Si nécessaire, les contrats de change à terme sont renouvelés à leur date d'échéance.

Au 1^{er} semestre 2010/2011, CYBERGUN est détenteur de contrats de vente à terme de dollars US et canadiens. Compte tenu d'une évolution défavorable des 2 monnaies, la valorisation de ces instruments se traduit par un passif courant de 96 K€ et par une perte financière du même montant enregistrée au compte de résultat. Il s'agit de différentes options d'achat de devises (USD et CAD) pour un montant de 5,6 MUS\$ et 0,6 M\$CAD s'échelonnant sur des échéances de décembre 2010 à février 2011.

■ Position nette de la Société en dollars au 30 septembre 2010 (base consolidée)

| En K USD (taux de conversion €/€ au 30/09/10 : 1,3648) | 30/09/2010 |
|--|---------------|
| Actifs | 36 506 |
| <i>Dont stocks et en-cours</i> | 22 832 |
| <i>Dont clients</i> | 10 121 |
| <i>Dont actif d'impôts</i> | 400 |
| <i>Dont autres actifs courants</i> | 1 995 |
| <i>Dont trésorerie</i> | 1 157 |
| Passifs | 22 515 |
| <i>Dont fournisseurs</i> | 11 359 |
| <i>Dont emprunts à court terme</i> | 1 716 |
| <i>Dont trésorerie à court terme</i> | 6 425 |
| <i>Dont passif d'impôts</i> | 512 |
| <i>Dont autres passifs courants</i> | 2 503 |
| Position nette avant gestion | 13 991 |
| Position hors bilan* (contrats de change à terme) | 153 |
| Position nette après gestion | 13 838 |

* Valorisation des instruments de couverture

■ Analyse de la sensibilité au risque de change

| En KEUR (taux de conversion €/€ moyen sur l'exercice : 1,2807) | 30/09/2010 |
|--|---------------|
| Chiffre d'affaires | |
| Euros | 9 018 |
| Dollars | 24 358 |
| Total | 33 376 |
| Achats et charges | |
| Euros | 3 377 |
| Dollars | 26 535 |
| Total | 29 912 |
| Solde (position de change) | 3 464 |
| Euros | 5 641 |
| Dollars | -2 177 |
| Couverture | |
| Achat à terme de USD | 119 |
| Vente à terme | 119 |
| Position nette en dollar USD | -2 177 |
| Variation +/- 1 % | -22 |
| Variation du dollar USD sur l'exercice | 1,25% |
| Impact sur les résultats en euros | 23 |
| Position nette avec hors bilan | -2 296 |
| Variation +/- 1 % | -23 |

5.3.2. RISQUES DE CONVERSION

Les états financiers consolidés de CYBERGUN sont présentés en euro. Les actifs, passifs enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent donc être convertis en euro, au taux de change applicable au jour de la clôture de l'exercice, pour être intégrés dans les états financiers.



Dans ce cas, la valeur en euro des actifs, passifs, initialement libellés dans une tierce devise diminuera et inversement en cas de dépréciation.

5.3.3. RISQUES DE CREDIT / DE CONTRE-PARTIE

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

5.3.4. RISQUES DE TAUX

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

L'exposition du Groupe à une telle évolution défavorable est très limitée au regard du niveau de l'endettement à court terme et à taux variable.

Néanmoins, CYBERGUN assure une gestion rigoureuse du risque de taux afin de contrôler son exposition aux risques de marché dans des limites acceptables. Plus particulièrement, le Groupe gère le risque de taux en procédant à des souscriptions d'instruments de couverture de taux.

L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 30 septembre 2010, date du dernier arrêté comptable, était le suivant :

| En k€ 30/09/2010 | Actifs financiers* (a) | | Passifs financiers** (b) | | Exposition nette avant couverture (c) = (b) - (a) | | Instruments de couverture (d) | | Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d) | |
|---------------------|---------------------------|------------------|-----------------------------|------------------|---|------------------|-------------------------------------|------------------|---|------------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| Moins d'un an | 4 270 | | 1 799 | 8 302 | -2 471 | 8 302 | 0 | -80 | -2 471 | 8 222 |
| De 1 à 5 ans | 373 | | 10 329 | 3 239 | 9 956 | 3 239 | 0 | 0 | 9 956 | 3 239 |
| Plus de 5 ans | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 4 643 | 0 | 12 128 | 11 541 | 7 485 | 11 541 | 0 | -80 | 7 485 | 11 461 |

* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

** : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

| En k€ 30/09/2010 | 30/09/2010 | |
|---|--------------------------------------|---|
| | Impact en résultat avant impôt | Impact en capitaux propres avant impôts |
| Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts | 114,61 | 0 |
| Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts | -114,61 | 0 |



L'échéancier des actifs et passifs financiers du Groupe au 30 septembre 2009 était le suivant :

| En k€ 30/09/2009 | Actifs financiers* (a) | | Passifs financiers** (b) | | Exposition nette avant couverture (c) = (b) - (a) | | Instruments de couverture (d) | | Exposition nette après couverture (e) = (c) + (d) | |
|---------------------|---------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|---|---------------|-------------------------------------|---------------|---|---------------|
| | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable | Taux fixe | Taux variable |
| Moins d'un an | 4 183 | | 1 965 | 2783 | -2 218 | 2 783 | 0 | -80 | -2 218 | 2 703 |
| De 1 à 5 ans | 282 | | 11 341 | | 11 059 | 0 | 0 | 0 | 11 059 | 0 |
| Plus de 5 ans | | | | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 4 465 | 0 | 13 306 | 2783 | 8 841 | 2 783 | 0 | -80 | 8 841 | 2 703 |

* : les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, la trésorerie et les équivalents de trésoreries, tels qu'ils figurent à l'actif du bilan consolidé

** : les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières tels qu'ils figurent au passif du bilan consolidé

| En k€ 30/09/2009 | 30/09/2009 | |
|---|--------------------------------------|---|
| | Impact en résultat avant impôt | Impact en capitaux propres avant impôts |
| Impact d'une variation de +1% des taux d'intérêts | 27,03 | 0 |
| Impact d'une variation de -1% des taux d'intérêts | -27,03 | 0 |

5.3.5. RISQUES SUR ACTIONS

Au 30 septembre 2010, CYBERGUN détient 37 821 actions propres.

| En K€ Au 30/09/2010 | Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM actions | Portefeuille d'actions propres |
|-------------------------------|--|--------------------------------|
| Position à l'actif | 1 718,41 | 0 |
| Hors bilan | 0 | 101,92 |
| Position nette globale | 1 718,41 | 101,92 |

5.3.6. RISQUES HORS BILAN

Le tableau ci-dessous présente les engagements hors bilan du Groupe au 30 septembre 2009, 31 mars 2010 et au 30 septembre 2010, date du dernier arrêté comptable :

| | 30/09/2010 | 30/09/2009 | 31/03/2010 |
|--|--------------|------------|------------|
| Cautions de contre-garantie sur marchés | 0 | 0 | 0 |
| Nantissement, hypothèques et sûretés réelles | 1 537 | 579 | 0 |
| Avals, cautions et garanties données | 0 | 0 | 0 |
| Autres engagements donnés | 0 | 0 | 0 |
| Total | 1 537 | 579 | 0 |

La présentation des engagements hors bilan qui est faite, n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif, selon les normes comptables en vigueur.



5.4. RISQUES JURIDIQUES

5.4.1. LITIGES EN COURS ET FAITS EXCEPTIONNELS

Il n'existe pas de procédure importante de nature gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

5.5. ASSURANCES ET COUVERTURES DU RISQUE

Le Groupe a souscrit des assurances présentant des garanties qu'elle estime compatibles avec les risques couverts.

Le Groupe a mis en œuvre une politique de couverture des principaux risques liés à son activité, susceptibles d'être assurés, et continuera à appliquer la même politique dans le cadre du développement futur de son activité.

A la connaissance de la Société, il n'y a pas de risques significatifs non assurés.

Ces polices et leur adéquation aux besoins de l'entreprise sont revues régulièrement et au minimum une fois par an.

■ Responsabilité civile (RC)

✓ RC « Exploitation »

La Responsabilité Civile « Exploitation » couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont:

- Dommages corporels résultant d'accidents de travail ou de maladies professionnelles ;
- Dommages matériels et immatériels consécutifs ;
- Dommages aux biens mobiliers confiés (dommages matériels et immatériels consécutifs) ;
- Dommages immatériels résultant de dommages non garantis ;
- Dommages immatériels ne résultant d'aucun dommage (fausse manœuvre) ;
- Atteinte accidentelle à l'environnement *hors installations classées soumises à autorisation* (dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs).

✓ RC « Après livraison »

La Responsabilité Civile « Après Livraison » couvre les dommages corporels, matériels et immatériels dont :

- Dommages immatériels résultant de dommages aux produits livrés et aux travaux exécutés ;
- Dommages immatériels ne résultant d'aucun dommage (vice caché, malfaçon) ;
- Frais de retrait engagés par l'assuré.

✓ Défense

- Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives ;
 - Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives.
- #### ✓ Assistance juridique / Recours

Assistance juridique dont : honoraires d'avocat ou de conseil :



- Référé, assistance à une mesure d'instruction ou devant une commission administrative, un tribunal d'instance ou de police ;
- Tribunal de grande instance ;
- Cour d'appel ;
- Cour de cassation ou Conseil d'Etat ;
- Transaction amiable.

✓ RC « Dirigeants »

- Information juridique de dirigeant ;
- Protection fiscale du dirigeant ;
- Responsabilité civile du dirigeant ;
- Aide psychologique du dirigeant ;
- Réhabilitation image de l'entreprise ;
- Assistance rapatriement du dirigeant.

■ **Multirisque professionnel/industrielle**

- Incendie, risques annexes (tempête, grêle, neige sur toiture, dégât des eaux, gel, chute d'appareils aériens, choc de véhicules terrestres, actes de vandalisme et de sabotage, attentats, actes de terrorisme, émeutes et mouvements populaires, dommages d'ordre électrique) et catastrophes naturelles ;
- Frais et pertes consécutifs aux dommages matériels garantis ;
- Recours ;
- Vol ;
- Bris de glaces ;
- Bris de machines des matériels informatiques et de bureautique.

■ **Perte d'exploitation**

- Incendie, foudre, explosion, fumées ;
- Tempête, grêle, neige sur la toiture ;
- Dégâts des eaux, gel ;
- Chute d'appareils aériens. Franchissement du mur du son ;
- Choc de véhicules terrestres ;
- Actes de vandalisme et de sabotage, attentats, actes de terrorisme, émeutes, mouvements populaires ;
- Catastrophes naturelles (loi du 13 Juillet 1982).

■ **Transport de marchandises**

- Transport de marchandises et faits de guerre par voie terrestre, maritime et aérienne ;
- Couverture du risque terrorisme pour débarquement sur le sol USA ;
- CYBERGUN est très attentif au nombre de containers embarqués sur un même navire afin d'être systématiquement couvert ;
- Couvertures des risques clients nationaux et à l'export.

■ **Polices SFAC et COFACE**

La Société a souscrit des contrats d'assurance auprès de la SFAC et de la COFACE afin de bénéficier d'une couverture contre le risque de non-paiement des créances détenues sur ses clients. Ces contrats permettent à la Société de mener une gestion du risque client par un contrôle mensuel des soldes et par un suivi des garanties.



5.6. RISQUES INDUSTRIELS ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Du fait de la nature de l'activité de CYBERGUN, il n'existe pas de risques industriels et liés à l'environnement susceptibles d'avoir une incidence sur la situation financière, l'activité, les résultats de la Société.

Par ailleurs, le développement durable mobilise tous les postes, tous les pays et tous les collaborateurs de CYBERGUN. Dans les faits cela se concrétise par la réduction de la taille des cartons, la réutilisation des cartons de livraison dans les différentes filiales, le broyage et le recyclage des papiers de bureaux, l'utilisation croissante d'Internet qui limite l'impression de papiers, l'investissement dans un nouveau système de chauffage avec utilisation d'électricité verte, renouvellement du parc véhicule par des voitures hybrides et invention et développement de la bille biodégradable en remplacement de la bille plastique.



6. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

6.1. INVESTISSEMENTS

6.1.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES SUR LA PERIODE

De manière générale, les investissements de la Société sont relativement limités et correspondent à des licences en ce qui concerne les immobilisations incorporelles et à des moules servant à la fabrication des produits en ce qui concerne les immobilisations corporelles.

| En K€ | 30/09/2010 6 mois | 30/09/2009 6 mois | 31/03/2010 12 mois |
|---|----------------------|----------------------|-----------------------|
| Acquisitions d'immobilisations | -2 452 | -675 | -1 184 |
| Cessions d'immobilisations | 65 | 598 | 504 |
| Incidence des variations de périmètre | -1 464 | -77 | -231 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements | -3 850 | -154 | -912 |

6.1.2. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

CYBERGUN a engagé des travaux sur le bâtiment de Bondoufle dont le montant s'élève à 250 K€.

Le Groupe s'est par ailleurs associé à la coproduction d'un jeu vidéo. L'investissement envisagé peut s'élever au maximum à 4 MUSD. Au 30 septembre 2010, l'acompte versé pour ce projet est égal à 850 KUSD.

En dehors de ces travaux, il n'existe pas d'autre investissement en cours.

6.1.3. INVESTISSEMENTS A VENIR ET ENGAGEMENTS FERMES

CYBERGUN a annoncé le 9 février 2011 son projet d'acquisition de la société I2G, société américaine basée à Wilmington et acteur reconnu et innovant dans l'univers du jeu vidéo. L'opération, dont les modalités sont décrites au paragraphe 3.3 de la présente actualisation, est soumise aux conditions suspensives usuelles en la matière.



7. ORGANIGRAMME

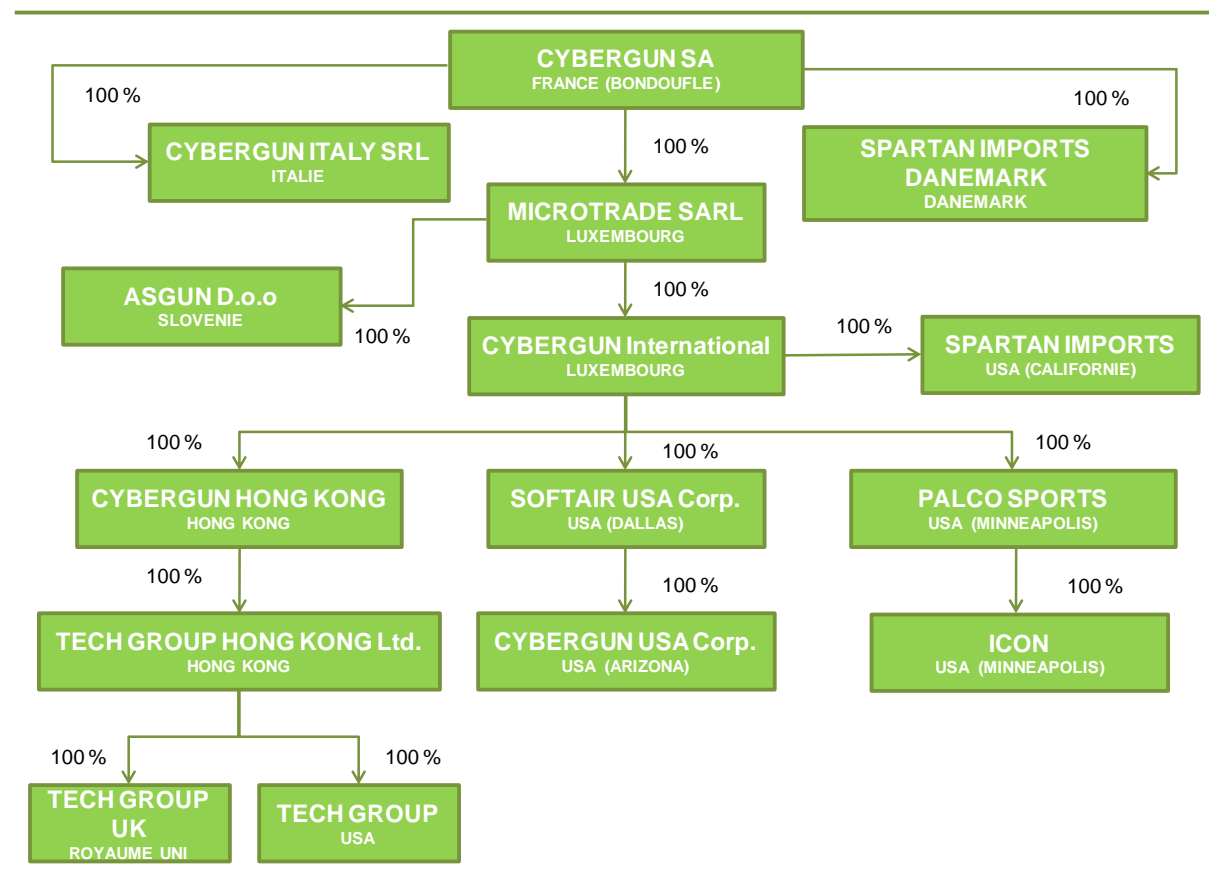
7.1. PERIMETRE DU GROUPE

7.1.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE

A date de la présente actualisation du document de référence, l'organigramme juridique du Groupe CYBERGUN est le suivant :

Organigramme juridique du Groupe

Source : CYBERGUN



X GUNS a été acquise en avril 2009 ; cette acquisition a porté sur 100% de son capital. L'entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe CYBERGUN a été effective au 1^{er} avril 2009.

La Société FREIBURGHaus, détenue à 22 % par CYBERGUN SA, est exclue du périmètre de consolidation du Groupe. La société CYBERGUN n'exerce aucune influence notable sur cette société en raison de la présence d'un actionnaire très majoritaire. Celle-ci a par conséquent toujours été exclue du périmètre de consolidation.



8. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

8.1. PRINCIPALES TENDANCES ENTRE LE 31 MARS 2010 ET LA DATE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

La Société n'a pas connaissance de tendance particulière ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente entre la fin de l'exercice annuel 2009/2010, clos au 31 mars 2010, et la date de la présente actualisation du document de référence.

8.2. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE CYBERGUN

La Société n'a pas connaissance de tendance ou d'événements avérés relatifs à son activité qui soient raisonnablement susceptibles d'influer sensiblement et de manière exceptionnelle sur son chiffre d'affaires au cours de l'exercice en cours (clôture au 31 mars 2011).



9. SALARIES

9.1. NOMBRE DE SALARIES

Au 30 septembre 2010, le Groupe CYBERGUN compte 140 collaborateurs.

| | Effectif moyen au 30/09/2010 | Effectif moyen au 30/09/2009 | Effectif moyen au 31/03/2010 |
|----------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Employés | 112 | 72 | 83 |
| Cadres | 28 | 26 | 28 |
| Total | 140 | 98 | 111 |
| Effectif France | 42 | 40 | 35 |
| Effectif hors France | 98 | 58 | 76 |
| Total | 140 | 98 | 111 |

9.2. PARTICIPATIONS DES SALARIES ET STOCK OPTIONS

9.2.1. ACTIONNARIAT SALARIE

A la date de la présente actualisation du document de référence, la proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la Société est de 12,37 % (hors administrateurs). Au 31 mars 2010, l'actionnariat salarié représentait 5,9%.

9.2.2. PLANS DE STOCK OPTIONS RESERVES AUX SALARIES

■ Premier plan d'émission d'options de souscription d'actions

Le Conseil d'Administration de CYBERGUN, réuni le 2 décembre 2008, a procédé à l'attribution de stock options au bénéfice des salariés du Groupe sur délégation de l'Assemblée générale du 25 septembre 2008.

Le nombre total d'options attribuées est de 60 000, soit l'intégralité de l'autorisation. Les modalités de ce plan de stock options sont les suivantes : 1 option donne le droit de souscrire à une action nouvelle de CYBERGUN au prix de 5,50 €. La période d'exercice s'étale entre le 2 décembre 2008 et le 2 décembre 2010. L'exercice total des 60 000 options donnerait lieu à une augmentation de capital social par émission de 60 000 actions, pour un montant global de 330 000 €.

Les caractéristiques des stock options sont les suivantes :

| | |
|--|------------|
| Date de l'AGE | 25/09/2008 |
| Date du Conseil d'Administration / date d'octroi des options | 02/12/2008 |
| Nombre total d'actions autorisées | 60 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 15 |
| Point de départ d'exercice des bons | 02/12/2008 |
| Date d'expiration | 02/12/2010 |
| Prix de souscription | 5,5 € |
| Nombre d'actions souscrites à échéance du plan | 49 000 |



A la date de la présente actualisation du document de référence, ce plan de stock options est arrivé à échéance. Le nombre d'options exercées s'élève à 49 000 et le nombre de bénéficiaires à 13 : un bénéficiaire du plan a renoncé à ses 10 000 stock options et un second a quitté le groupe (1 000 options). L'exercice de ces 49 000 options donne lieu à une augmentation de capital social par émission de 49 000 actions, pour un montant global de 269 500 €. Les actions créées dans le cadre de cette opération représentent 1,5% du total des titres du capital social de la société à la date de la présente actualisation du document de référence.

A titre d'information, les stock options attribuées à certains membres du comité de direction ont été exercées :

- **Olivier GUALDONI** (Directeur Général) : 7 000 options ;
- **Vincent BOUVET** (Directeur Juridique) : 7 000 options ;
- **François RABAZZANI** (Directeur Administratif et Financier CYBERGUN SA / Directeur des Ressources Humaines Groupe CYBERGUN) : 3 000 options.

■ Deuxième plan d'émission d'options de souscription d'actions

Le Conseil d'Administration de CYBERGUN, réuni le 8 décembre 2010, a procédé à l'attribution de stock options au bénéfice des cadres dirigeants du Groupe sur délégation de l'Assemblée générale du 9 septembre 2010.

Le nombre total d'options attribuées est de 90 000. Les modalités de ce plan de stock options sont les suivantes : 1 option donne le droit de souscrire à une action nouvelle de CYBERGUN au prix de 12 €. La période d'exercice s'étale entre le 8 décembre 2010 et le 8 décembre 2012. L'exercice total des 90 000 options donnerait lieu à une augmentation de capital social par émission de 90 000 actions, pour un montant global de 1 080 000 €.

Les caractéristiques des stock options sont les suivantes :

| | |
|--|------------|
| Date de l'AGE | 09/09/2010 |
| Date du Conseil d'Administration / date d'octroi des options | 08/12/2010 |
| Nombre total d'actions autorisées | 90 000 |
| Nombre de bénéficiaires | 57 |
| Point de départ d'exercice des bons | 08/12/2010 |
| Date d'expiration | 08/12/2012 |
| Prix de souscription | 12 € |

9.2.3. ACTIONS GRATUITES

■ Premier plan d'attribution d'actions gratuites

Le Conseil d'Administration de CYBERGUN, réuni le 24 Janvier 2007, a procédé à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés du Groupe dans le cadre de la délégation reçue par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2006.



Ces actions gratuites ont été autorisées dans le cadre de l'article L225-197-1 du code du commerce. Pour l'ensemble des plans d'attribution d'actions gratuites mis en place, 5 à ce jour, CYBERGUN a procédé et procédera à priori à une remise d'actions existantes préalablement acquises par la société (le plan d'allocation des titres auto détenus par CYBERGUN est présenté au § 11.1.3 de la présente actualisation du document de référence).

Il est précisé qu'aucun des attributaires de ces plans ne détient plus de 10 % du capital.

Le premier plan d'attribution d'actions gratuites, portant sur 48 751 actions, a donc été décidé en date du 24 janvier 2007. Les conditions et critères d'attribution étaient les suivantes :

- Ancienneté du salarié ;
- Implication du salarié dans le fonctionnement et les objectifs du groupe ;
- Performance individuelle du salarié, comprenant la réalisation des objectifs individuels du salarié, et sa participation à la réalisation des objectifs du groupe ;
- Engagement personnel du salarié, ainsi qu'au sein de son équipe ;
- Prise en compte des notions de développement durable ;
- Prise en compte des impératifs de sécurité ;
- Prise en compte des impératifs de respect de la réglementation ;
- Prise en compte et amélioration de la démarque inconnue.

L'attribution des actions gratuites de ce premier plan est devenue définitive au terme d'une période d'acquisition d'une durée de deux ans, achevée le 24 janvier 2009. A l'issue de cette période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver les actions, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans. La date de disponibilité des actions attribuées dans le cadre de ce premier plan est ainsi fixée au 24 janvier 2011.

Au terme de la période d'acquisition (24 janvier 2009), le nombre d'actions gratuites acquises par les salariés s'élève à 35 700 ventilées de la façon suivante :

- Salariés **CYBERGUN SA** 26 250 actions ;
- Salariés **SOFTAIR USA** 8 600 actions ;
- Salariés **ASGUN Doo** 250 actions ;
- Salariés **PALCO SPORTS** 600 actions.

■ **Second plan d'attribution d'actions gratuites**

Le Conseil d'Administration de CYBERGUN, réuni le 2 décembre 2008, a procédé à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés du Groupe dans le cadre de la délégation reçue par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2006.

Un second plan d'attribution portant sur 9 250 actions a donc été décidé en date du 2 décembre 2008.

Les conditions et critères d'attribution sont les mêmes que pour le premier plan.

Au terme de la période d'acquisition (02 décembre 2010), le nombre d'actions gratuites acquises par les salariés s'élève à 7 150 ventilées de la façon suivante :



- Salariés **CYBERGUN SA** 4 450 actions ;
- Salariés **SOFTAIR USA** 800 actions ;
- Salariés **PALCO SPORTS** 850 actions ;
- Salariés **TECH GROUP** 450 actions ;
- Salariés **CYBERGUN HK** 500 actions.

■ **Autres plans d'attribution d'actions gratuites**

Les Conseils d'Administration du 8 juillet 2009, du 9 décembre 2009 et du 29 juin 2010 ont procédé à l'attribution d'actions gratuites au bénéfice des salariés du Groupe dans le cadre de trois plans :

- **Plan N°3 (conseil d'administration du 08/07/2009)** : plan portant sur 13 095 actions (12 945 après prise en compte de renoncations d'attribution) dont l'attribution gratuite sera effective au terme d'une période d'acquisition de deux ans qui s'achèvera le 8 juillet 2011. A l'issue de cette période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver les actions, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans. Ainsi, la date de disponibilité des actions attribuées dans le cadre de ce plan est fixée au 8 juillet 2013.
- **Plan N°4 (conseil d'administration du 09/12/2009)** : plan portant sur 22 810 actions (20 310 après prise en compte de renoncations d'attribution) dont l'attribution gratuite sera effective au terme d'une période d'acquisition de deux ans qui s'achèvera le 9 décembre 2011. A l'issue de cette période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver les actions en question, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans. La date de disponibilité des actions attribuées dans le cadre de ce plan est fixée au 9 décembre 2013.
- **Plan N°5 (conseil d'administration du 29/06/2010)** : plan portant sur 30 000 actions (29 863 après prise en compte de renoncations d'attribution) dont l'attribution gratuite sera effective au terme d'une période d'acquisition de deux ans qui s'achèvera le 29 juin 2012. A l'issue de cette période d'acquisition, les bénéficiaires sont tenus de conserver les actions en question, sans pouvoir les céder pendant une période de conservation de deux ans. La date de disponibilité des actions attribuées dans le cadre de ce plan est fixée au 29 juin 2014.

Le Conseil d'Administration de CYBERGUN, réuni le 8 décembre 2010, a envisagé la mise en place d'un plan d'émission d'actions gratuites destinées aux cadres du groupe pour un volume maximum égal à 7% du résultat net consolidé du groupe, avec une mise en place pouvant être semestrielle.

A titre d'exemple, sur la base des comptes semestriels arrêtés au 30 septembre 2010, l'enveloppe serait de 11 000 actions gratuites.

Il est à noter que l'ensemble des actions gratuites attribuées / attribuables dans le cadre des 5 plans représente un nombre total de 105 968 titres (après retraitement des renoncations d'attribution), soit 3,3 % des actions composant le capital social de la société. Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions gratuites attribuées non encore effectivement acquises s'élève à 63 118 actions. Toutefois, il est rappelé que la société n'a pas procédé / ne procédera pas à priori à une remise d'actions nouvelles mais existantes (le plan d'allocation des titres auto détenus par CYBERGUN est présenté au § 11.1.3 de la présente actualisation du document de référence).



A titre d'information, l'attribution d'actions gratuites au sein des membres du comité de direction se ventile de la manière suivante (pour les 5 plans) :

- **Olivier GUALDONI** (Directeur Général) : 5 939 actions ;
- **Vincent BOUVET** (Directeur Juridique) : 10 865 actions ;
- **François RABAZZANI** (Directeur Administratif et Financier CYBERGUN SA / Directeur des Ressources Humaines Groupe CYBERGUN) : 6 895 actions ;
- **Ghislain d'ARGENLIEU** (Directeur Financier Groupe CYBERGUN) : 3 369 actions.



10. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

10.1. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

■ Structure du capital

Au 31 décembre 2010, la structure de l'actionariat de la Société est la suivante :

| Actionnaires | Nombre d'actions | Nombre de droits de vote en AG* | % du capital | % du total de droits de vote en AG compte tenu de l'autodétention et de l'autocontrôle |
|---------------------------------|------------------|---------------------------------|---------------|--|
| FAMILLE MARSAC | 1 448 880 | 1 448 880 | 45,0% | 45,9% |
| SALARIES ET DIRIGEANTS | 472 811 | 472 811 | 14,7% | 15,0% |
| <i>Dont salariés non cadres</i> | <i>42 605</i> | <i>42 605</i> | <i>1,3%</i> | <i>1,4%</i> |
| <i>Dont salariés cadres</i> | <i>355 834</i> | <i>355 834</i> | <i>11,1%</i> | <i>11,3%</i> |
| <i>Dont administrateurs</i> | <i>74 372</i> | <i>74 372</i> | <i>2,3%</i> | <i>2,4%</i> |
| ODYSSEE VENTURE | 350 000 | 350 000 | 10,9% | 11,1% |
| TURENNE CAPITAL | 154 260 | 154 260 | 4,8% | 4,9% |
| AUTO-DETENTION** | 66 143 | 0 | 2,1% | 0,0% |
| PUBLIC | 728 332 | 728 332 | 22,6% | 23,1% |
| TOTAL | 3 220 426 | 3 154 283 | 100,0% | 100,0% |

*Les droits de vote présentés sont les droits de vote pris en compte dans le cadre des Assemblées Générales. Le calcul des franchissements de seuils de participations n'est pas basé sur ce nombre de droits de vote mais sur le nombre de droits de vote théoriques. Le nombre de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote.

**L'information relative aux objectifs mis en œuvre dans le cadre du programme de rachat d'actions est traitée au 21.1.3 du document de référence et est rappelée au 12.1.3 de la présente actualisation

10.2. DETENTION OU CONTROLE DE CYBERGUN

Avec 45,0 % du capital et 45,9 % des droits de vote, la Famille MARSAC dispose seule d'une majorité des droits de vote pour ce qui relève des décisions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

L'existence d'administrateurs indépendants et le fonctionnement régulier des organes de gouvernance de l'entreprise, tel que décrit dans le chapitre 16.5 sur les procédures internes du document de référence, permettent d'assurer l'entreprise contre tout exercice abusif du contrôle de la société.

10.3. ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.



11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

11.1. CAPITAL SOCIAL

11.1.1. MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

- **Montant du capital social (article 6 des statuts mis à jour suite à la Réunion du Conseil d'Administration du 8 décembre 2010)**

Le capital social est fixé à la somme 1 056 230,81 € divisé en 3 220 426 actions, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

- **Capital autorisé non émis**

Les deux tableaux ci-dessous synthétisent l'ensemble des résolutions d'émissions prises par l'Assemblée Générale des actionnaires et dont bénéficie la Société à la date d'enregistrement du présent document.

Les délibérations des assemblées générales sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou enliassés dans un registre spécial coté et paraphé conformément aux prescriptions réglementaires. Ces procès-verbaux sont signés par les membres du bureau. Il peut en être délivré des copies ou extraits qui font foi s'ils sont signés par le président du conseil d'administration, l'administrateur délégué temporairement pour suppléer le président empêché ou par deux administrateurs ou, après dissolution de la société, par un liquidateur.

| Date de l'AG | Objet de la délégation | Durée / Date d'expiration | Plafond | Mode de fixation du prix | Utilisation du CA |
|--------------|---|---------------------------|---|--|-------------------|
| 09/09/2010 | Augmentation de capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS), sans offre au public (Ordonnance du 22 janvier 2009- article L.225-136 du Code de commerce) (Dispositions des articles L.225-129, L.225-129-2, L.225-135, L.225-136, L.228-91, L.228-92 et L.228-93 du Code de commerce) | 26 mois 09/11/2012 | L'émission de titres de capital sera limitée à 20% du capital social par an. Le montant nominal des obligations ou autres titres de créances donnant accès au capital ne pourra excéder 20 M€ | Moyenne pondérée des cours constatés au cours des 3 dernières séances de bourse précédant l'émission | Néant |
| 09/09/2010 | Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) ou de limiter l'augmentation de capital social en cas d'insuffisance des souscriptions (Dispositions des articles L225-135-1 et L.225-134 du Code de Commerce) | 26 mois 09/11/2012 | Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale (75 % en cas d'insuffisance des souscriptions) | Même prix que celui retenu pour l'émission initiale | Néant |
| 09/09/2010 | Augmentation du nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) ou de limiter l'augmentation de capital social en cas d'insuffisance des souscriptions (Dispositions des articles L225-135-1 du Code de Commerce) | 26 mois 09/11/2012 | Augmentation du nombre de titres dans la limite de 15% de l'émission initiale (75 % en cas d'insuffisance des souscriptions) | - | Néant |
| 09/09/2010 | Emission de valeurs mobilières en cas d'offre publique d'achat ou d'échange visant les titres de la société (Dispositions des articles L225-129 §IV et L-225-129-3 du Code de Commerce) | 18 mois 09/03/2012 | - | - | Néant |



| Date de l'AG | Objet de la délégation | Durée / Date d'expiration | Plafond | Mode de fixation du prix | Utilisation du CA |
|--------------|---|---------------------------|--|--|-------------------|
| 23/09/2009 | Augmentation de capital social soit par émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS), soit par incorporation de réserves, primes ou bénéfices <i>(Dispositions des articles L225-129 à L.225-129-6, L.228-91 et L.228-92 du Code de Commerce)</i> | 26 mois 23/11/2011 | 50 M€ de nominal (plafond de l'augmentation de capital) 20 M€ pour des obligations à bons de souscriptions d'actions et pour des bons | - | Néant |
| 23/09/2009 | Emission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) <i>(Dispositions des articles L225-129 à L.225-129-6, L.225-135 et L.228-91 à L.228-93 du Code de Commerce)</i> | 26 mois 23/11/2011 | 50 M€ de nominal (plafond de l'augmentation de capital) 20 M€ pour des obligations à bons de souscriptions d'actions et pour des bons | Moyenne pondérée des cours constatés au cours des 3 dernières séances de bourse précédant l'émission | Néant |
| 23/09/2009 | Augmentation du capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise (PEE) <i>(Articles L.433-1 et suivants du code de travail, et de l'article L.225-138 du Code de Commerce)</i> | 26 mois 23/11/2011 | 50 M€ de nominal (plafond de l'augmentation de capital) | Le prix ne pourra ni être inférieur de plus de 20 % à la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du conseil relative à l'augmentation de capital et à l'émission d'actions, ni supérieur à cette moyenne | Néant |
| 23/09/2009 | Attribution gratuite des actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux de la société <i>(Articles L.225-197-1 et L.225-197-2 du Code de Commerce)</i> | 38 mois 23/11/2012 | Le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pourra représenter plus de 10% du capital social | - | Néant |

11.1.2. ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL

Néant.

11.1.3. AUTO-DETENTION ET PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2010, la Société détient 66 143 actions CYBERGUN, représentant 2,1% du capital de la Société.

Au 31 mars 2010, CYBERGUN détenait 241 873 actions propres. L'évolution du nombre d'actions auto détenues est due à leur utilisation pour le paiement d'opérations de croissance externe.

Aux termes des résolutions prises par l'Assemblée Générale Mixte du 9 septembre 2010, CYBERGUN a reconduit un programme de rachat de ses propres actions dont les objectifs étaient les suivants:

- L'animation du marché du titre dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers (art. L.225-109 modifié par l'ordonnance 2009-105 du 30 janvier 2009). Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,9 % (des titres auto détenus).
- Consentir des options d'achat d'actions aux salariés et mandataires sociaux de la société ou/et de son groupe, ou leur proposer d'acquérir des actions dans les conditions prévues aux articles 443-1 et suivants du code du travail et le deuxième alinéa de l'article L.225-196 du Code de Commerce (art. L.225-177 et suivants). Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,0 %.



- Attribuer les titres dans le cadre de la participation des salariés aux fruits de l'expansion (art. L.3321-1 et suivants du Code du Travail). Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,0 %.
- Distribution gratuite d'actions aux salariés (art. L.225-197.1). Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 99,1 %.
- Remettre les titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe. Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,0 %
- Annulation des actions dans le cadre d'une réduction de capital social non motivée par des pertes. Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,0 %.
- En cas de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif, permettre d'ajuster les parités. Pourcentage de titres détenus dans cet objectif : 0,0 %.

11.1.4. VALEURS MOBILIERES CONVERTIBLES, ECHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

■ **Bons de Souscriptions d'Actions Remboursables (BSAR)**

A la date de la présente actualisation du document de référence, il n'existe pas de Bons de Souscription d'Actions Remboursables en circulation.

En effet, les « BSAR B » (ISIN FR0010386219 – CYBSB), émis le 5 janvier 2007, sont arrivés au terme de leur période d'exercice le 15 juillet 2010. A cette date, aucune action n'a été souscrite (prix de souscription de 27,50 €).

■ **Stock Options**

Les plans de stock options sont décrits au paragraphe 10.2.2 du présent document.

■ **Actions gratuites**

Les plans d'actions gratuites sont décrits au paragraphe 10.2.3 du présent document.



11.1.5. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

■ Evolution du capital social de la société depuis sa constitution

| Dates | Objet | Apports | Capital social | Actions créées | Cumul Actions | Incrément prime d'émission | Cumul prime d'émission |
|------------|---|--------------|----------------|-------------------|----------------|----------------------------|------------------------|
| 30/11/1993 | Constitution de la Société | 50 000 F | 50 000 F | 100 parts | - | - | - |
| 09/05/1994 | Augmentation de capital par incorporation de réserves | 750 000 F | 800 000 F | 1 500 parts | 1 600 parts | - | - |
| 21/08/1998 | Réduction de la valeur nominale de l'action | - | 800 000 F | 40 000 actions | 40 000 actions | - | - |
| 30/09/1999 | Augmentation de capital par prélèvement sur le compte de report à nouveau | 3 200 000 F | 4 000 000 F | 1 600 000 actions | 2 000 000 | - | - |
| 04/07/2002 | Augmentation de capital par apports en numéraire | 105 197,21 € | 714 993,2 € | 180 000 | 2 180 000 | 1 788 060 € | 1 788 060 € |
| 18/11/2003 | Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions | 16 643,67 € | 731 636,9 € | 50 746 | 2 230 746 | 337 563 € | 2 125 623 € |
| 05/10/2004 | Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions | 20 103,45 € | 751 740,3 € | 61 295 | 2 292 041 | 630 229 € | 2 755 952 € |
| 07/11/2005 | Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions | 34 902,82 € | 786 643,2 € | 106 418 | 2 398 459 | 1 029 277 € | 3 785 230 € |
| 07/11/2005 | Augmentation de capital suite à la levée de souscription d'actions | 18,04 € | 786 661,2 € | 55 | 2 398 514 | 917 € | 3 786 146 € |
| 26/05/2006 | Augmentation de capital suite à l'attribution gratuite de Bons de Souscriptions d'Actions | 17 251,67 € | 803 912,9 € | 52 600 | 2 451 114 | 876 948 € | 4 663 095 € |
| 24/05/2006 | Augmentation de capital suite à l'attribution gratuite de Bons de Souscriptions d'Actions | 24 494,09 € | 828 407,0 € | 74 682 | 2 525 796 | 1 245 100 € | 5 908 195 € |
| 24/01/2007 | Augmentation de capital suite à la souscription d'ABSAR | 165 681,45 € | 994 088,4 € | 505 159 | 3 030 955 | 5 896 228 € | 11 804 423 € |



| | | | | | | | |
|---|---|-------------|-----------------------|--------|------------------|-----------|--------------|
| 16/03/2007 | Augmentation de capital suite à la souscription de 52 446 actions nouvelles par compensation avec une créance liquide et exigible | 17 201,16 € | 1 011 289,6 € | 52 446 | 3 083 401 | 488 876 € | 12 293 298 € |
| 27/10/2008 | Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR A et B | 19,68 € | 1 011 309,2 € | 60 | 3 083 401 | 1 098 € | 12 294 396 € |
| 29/01/2010 | Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR A | 13,45 € | 1 011 322,7 € | 41 | 3 083 502 | 689 € | 12 295 085 € |
| 29/01/2010 | Augmentation de capital suite à l'option pour le paiement du dividende en actions | 28 827,35 € | 1 040 150,0 € | 87 894 | 3 171 396 | 573 465 € | 12 867 452 € |
| 09/09/2010 | Augmentation de capital suite à la présentation de BSAR B | 9,83 € | 1 040 159,9 € | 30 | 3 171 426 | 265 € | 12 867 717 € |
| 08/12/2010 | Augmentation de capital suite à la conversion des options de souscription | 16 070,94 € | 1 056 230,8 € | 49 000 | 3 220 426 | 253 429 € | 13 121 146 € |
| Capital social et nombre d'actions (statuts mis à jour suite au CA du 8 décembre 2010) | | | 1 056 230,81 € | | 3 220 426 | | |



12. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

12.1. COMMUNIQUES DE PRESSE DEPUIS L'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT DE REFERENCE 2009/2010

| Communiqués sur le site de CYBERGUN | Date |
|---|------------|
| Acquisition de la marque mythique Swiss Arms – The Swiss Expertise since 1865 | 11/03/2011 |
| Modalités du projet d'acquisition de la société I2G | 09/02/2011 |
| Nouveau trimestre record : 19,3 MEUR, +58% | 25/01/2011 |
| Renforcement des dirigeants et salariés au capital | 14/01/2011 |
| Projet d'acquisition de la société I2G | 22/12/2010 |
| Résultats semestriels 2010 : Chiffre d'affaires : +38 % ; Bénéfice net : +49 % | 07/12/2010 |
| Premier mois de cotation en continu de l'obligation CYBERGUN 8 % /2016 | 19/11/2010 |
| Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre 2010 : +37% (avril 2010-septembre 2010). Forte accélération de la croissance | 19/10/2010 |
| Large succès de l'emprunt obligataire | 14/10/2010 |
| Emission d'obligations à taux fixe 8% par an pendant 6 ans. Emprunt ouvert à tous jusqu'au 11 octobre 2010 | 22/09/2010 |

Site de CYBERGUN : www.CYBERGUN.com



12.1.1. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 11/03/2011

Nuremberg, le 11 mars 2011,



THE SWISS EXPERTISE SINCE 1865

Acquisition de la marque mythique Swiss Arms - The Swiss Expertise since 1865

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce l'acquisition de la marque emblématique Swiss Arms, l'un des grands noms du secteur au niveau mondial.

La signature a eu lieu au salon IWA Outdoor classic, à Nuremberg le 11 mars 2011, salon européen des armes et du tir de loisirs, où CYBERGUN expose sur un superbe stand de 150 M2 du 11 au 14 mars.

Depuis plus de 140 ans, Swiss Arms est connu et reconnu pour son engagement inébranlable dans le domaine de la qualité et de la technologie de pointe dans l'univers du tir. Riche de cette histoire prestigieuse, Swiss Arms jouit du rayonnement international d'une marque de référence figurant parmi les plus connues au monde dans l'univers de la défense. Ses modèles emblématiques, notamment la gamme SG550 SG 551 et SG552, équipent de nombreuses armées à travers le monde (GIGN français, Navy Seals américains, Grenadiers suisses, etc.).

Cybergun et SAN Swiss Arms AG, propriétaire de Swiss Arms, collaborent ensemble depuis près de 15 ans via des accords de licence exclusive mondiale. La cession à Cybergun de la marque Swiss Arms témoigne de la reconnaissance mondiale acquise par le Groupe dans le domaine de la valorisation de droits de propriété intellectuelle dans l'univers du tir de loisir.

Cette acquisition s'accompagne d'un accord de licence exclusive à long terme accordé à SAN par Cybergun pour l'exploitation de la marque Swiss Arms dans le domaine des armes à feu (classe 13).

L'intégration de la marque Swiss Arms constitue pour Cybergun une opportunité rare et stratégique. Le Groupe réalisera désormais la majorité de ses ventes au travers de marques fortes détenues en propre (Bioval, Cybergun, Inokatsu, Swiss Arms, Tech Group). Ainsi, Cybergun augmente encore davantage son étanchéité au risque de dépendance vis-à-vis de ses partenaires en construisant un portefeuille de droits intellectuels intemporels.

Le montant de l'opération, non communiqué, est réglé pour ¾ par un financement OSEO sur 7 ans et assorti d'un différé de remboursement de 2 ans. Le solde est payé en actions Cybergun auto-détenues.

*Cybergun publiera son chiffre d'affaires de l'exercice 2010 (clos le 31 mars 2011)
le jeudi 7 avril prochain, après Bourse.*

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail
en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 - CYB
Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 - CYBO

Contacts : Actus Finance
Analystes - Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36
Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun en vidéo :
www.youtube.com/HrCybergun
www.techgroupglobal.com/4/tv-commercial



12.1.2. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 09/02/2011

Bondoufle, le 9 février 2011



Modalités du projet d'acquisition de la société I2G

Cybergun annonce aujourd'hui, à l'occasion d'une réunion d'information à Paris, les modalités du projet d'acquisition de la société I2G¹. Le nouvel ensemble, créé autour de la valorisation de droits de propriété intellectuelle dans l'univers du divertissement, interviendrait dans le monde du jouet (Airsoft, Paint-ball, pistolets à eau, etc.) et des jeux vidéo.

I2G : un acteur reconnu et innovant dans l'univers du jeu vidéo

Créé en 2007 par Frédéric Chesnais (ex-Atari, ex-Lazard), I2G est un *Executive Producer* de jeux vidéo. La société, basée à New York, a développé un business model original en se concentrant sur l'acquisition de droits et la structuration des financements. Le développement des jeux et leur distribution sont assurés par des partenaires sélectionnés.

Cette approche permet à I2G de minimiser les risques, notamment financiers, tout en contrôlant, tout au long de la chaîne de valeur, la qualité du produit. Au cours de l'exercice 2009 (clos fin mars 2010), I2G a réalisé un chiffre d'affaires de 8,6 MUSD et un résultat opérationnel de 3,2 MUSD, soit une marge de 37%. La société n'a pas de dette financière et son actif net au 31 mars 2010 s'élève à 3,3 MUSD.

Une opération essentiellement financée en titres

Le montant de l'acquisition s'élèverait à 16,8 MEUR pour 100% du capital. Le paiement serait réalisé par échange de titres pour 12,8 MEUR et donnerait lieu à la création de 1 050 000 actions nouvelles. Le capital social de Cybergun serait ainsi composé de 4 270 426 actions à l'issue de l'opération. Le cours de référence des actions Cybergun a été fixé à 12,15 EUR. Le solde (4,0 MEUR) serait payé en numéraire.

Un nouvel ensemble encore plus performant

Sur la base des comptes agrégés des deux sociétés² au 31 mars 2010, le nouvel ensemble aurait réalisé un chiffre d'affaires de plus de 61 MEUR et un résultat opérationnel de 8,5 MEUR, soit un taux de marge de près de 14%. L'apport de l'activité jeu vidéo de la société I2G permettrait ainsi de diversifier les sources de revenu tout en améliorant la rentabilité.

La situation financière serait également renforcée. L'endettement financier net agrégé au 30 septembre 2010 ressortirait à 23,4 MEUR pour des fonds propres de 32,5 MEUR³. Compte tenu du modèle économique de I2G, le nouveau Groupe Cybergun devrait réduire ses besoins structurels de financement de son activité (BFR en jours de chiffre d'affaires).

¹ Opération soumise aux conditions suspensives usuelles en la matière

² Intégrant la contribution de Spartan Import

³ Après création des titres rémunérant l'apport de I2G



Finalisation prévue en avril

Les actionnaires de Cybergun devraient être convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire en avril prochain afin d'approuver les termes du rapprochement. Il est prévu qu'un Document E soit mis à la disposition des actionnaires avant ladite Assemblée. Le nouveau Cybergun serait ainsi en ordre de marche dès les premières semaines de son exercice 2011.

Frédéric Chesnais, Président – Fondateur de I2G, déclare : « *j'ai retrouvé chez Cybergun la même culture de l'entrepreneuriat et la même volonté de créer de la valeur à partir d'un actif fort, les droits intellectuels. Ce mariage a lieu au moment où les nouvelles technologies permettent la convergence des mondes réels et numériques. Cybergun va ainsi pouvoir se positionner comme un acteur majeur de cette convergence.* »

Jérôme Marsac, Président – Fondateur de Cybergun, ajoute : « *la belle histoire de Cybergun continue. Il y a 10 ans, nous partions à la conquête du marché nord-américain et peu de gens croyaient en nos chances de succès. 10 ans après, nous réalisons près des deux tiers de nos ventes outre-Atlantique et sommes présents dans les meilleurs réseaux de distribution. Aujourd'hui, nous attaquons le marché du jeu vidéo avec la même ambition et la même envie de réussir. L'apport de I2G, la mutation de ce marché et notre expérience en termes de licensing sont autant d'atouts pour relever le défi.* »

Confirmation du fort développement de Cybergun

Au-delà de cette opération, Cybergun confirme le formidable développement de son activité et sa forte croissance organique avant l'acquisition de I2G. A fin décembre 2010, les ventes du Groupe grimpent de +45% sur 9 mois, dont +28% à périmètre et taux de change constants. La croissance à neuf mois est ainsi très nettement supérieure au rythme historique de +20% par an.

Cybergun publiera son chiffre d'affaires de l'exercice 2010 le 26 avril prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO Innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun en vidéo :

www.youtube.com/MrCybergun

www.techgroupglobal.com/4/tv-commercial



12.1.3. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25/01/2011

Bondoufle, le 25 janvier 2011



**Nouveau trimestre record : 19,3 MEUR
+58%**

| Chiffre d'affaires (données non auditées) | En MUSD | | | En MEUR | | |
|--|---------|------|-----------|---------|------|-----------|
| | 2009 | 2010 | Variation | 2009 | 2010 | Variation |
| 1 ^{er} trimestre (avril-juin) | 15,0 | 18,1 | +21% | 11,0 | 14,2 | +30% |
| 2 ^{ème} trimestre (juillet-septembre) | 18,0 | 24,3 | +35% | 13,1 | 19,1 | +46% |
| 3 ^{ème} trimestre (octobre-décembre) | 18,0 | 26,1 | +45% | 12,2 | 19,3 | +58% |
| Cumul 9 mois | 51,0 | 68,5 | +34% | 36,3 | 52,6 | +45% |

Parité moyenne dollar / euro avril 2009 – décembre 2009 : 1,4234
Parité moyenne dollar / euro avril 2010 – décembre 2010 : 1,3076

Cybergun, leader mondial du tir de loisir, confirme une nouvelle fois le succès de sa stratégie de conquête. Surtout, le Groupe prouve sa capacité à aller chercher la croissance dans les zones économiques en développement. Les ventes consolidées ont ainsi progressé de +30% au 1^{er} trimestre, de +46% au 2^{ème} trimestre avant de s'envoler de +58% au 3^{ème} trimestre 2010 !

A l'issue des neuf premiers mois de l'exercice 2010 (avril – décembre), le chiffre d'affaires consolidé de Cybergun atteint 52,6 MEUR. A périmètre et taux de change constants, les ventes grimpent de +28%.

La croissance de Cybergun est tirée par l'Europe (+44% sur 9 mois à données comparables) et le reste du monde (+115%) alors que les Etats-Unis confirment leur très nette reprise (+10%). Après neuf mois, les Etats-Unis génèrent 62% de l'activité contre 31% pour l'Europe et 7% pour le reste du monde.

Avantage concurrentiel unique

En sécurisant ses approvisionnements et en renforçant ses stocks, Cybergun est capable de répondre à la forte demande. Le Groupe gagne ainsi, jour après jour, de nouvelles parts de marché. Ayant anticipé cette formidable dynamique, Cybergun a renforcé judicieusement ses moyens financiers grâce à l'emprunt obligataire de 9 M€ réalisé avec succès en octobre 2010.

Cybergun vient d'enregistrer des niveaux de commandes extraordinaires dans les salons professionnels de Hong Kong et Las Vegas. L'engouement pour les produits Cybergun est très fort et permet d'attirer de nouveaux partenaires distributeurs.



Formidable potentiel dans les jeux vidéos grâce à I2G

Cybergun a annoncé fin décembre être entré en négociation aux fins d'acquérir la société Interactive Game Group (I2G), spécialisée dans l'univers du jeu vidéo. Cette opération permettra à Cybergun d'accélérer sa conquête du marché numérique en s'appuyant sur un acteur reconnu du secteur.

I2G est spécialisé dans la valorisation de droits intellectuels dans l'univers du jeu vidéo. Son modèle économique est comparable à celui qui fait le succès de Cybergun depuis de nombreuses années : I2G acquiert des droits de propriété intellectuelle, structure le financement, puis sélectionne les partenaires à qui elle confie le développement et la distribution des jeux. La société a réalisé, au cours de l'exercice 2009 (clos le 31 mars 2010), un chiffre d'affaires de 8,6 MUSD (6,3 MEUR) et une marge opérationnelle (Ebit) de 40%.

Les modalités de l'opération (encore soumise à des conditions suspensives) seront dévoilées le 9 février prochain à l'occasion d'une réunion d'information à Paris.

Cybergun publiera son chiffre d'affaires de l'exercice 2010 le 26 avril prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO Innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB
Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36
Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

Découvrez l'univers des produits Cybergun en vidéo :
www.youtube.com/MrCybergun
www.techgroupglobal.com/4/tv-commercial



Information financière trimestrielle au 31 décembre 2010

| Chiffre d'affaires (données non auditées) En MEUR | 2009 | 2010 |
|--|------|------|
| 1 ^{er} trimestre | 11,0 | 14,2 |
| dont Etats-Unis | 66% | 62% |
| dont Europe | 28% | 34% |
| dont reste du monde | 6% | 4% |
| 2 ^{ème} trimestre | 13,1 | 19,1 |
| dont Etats-Unis | 50% | 55% |
| dont Europe | 40% | 36% |
| dont reste du monde | 10% | 9% |
| 3 ^{ème} trimestre | 12,2 | 19,3 |
| dont Etats-Unis | 72% | 69% |
| dont Europe | 20% | 25% |
| dont reste du monde | 8% | 6% |



12.1.4. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14/01/2011

Bondoufle, le 14 janvier 2011



Renforcement des dirigeants et salariés au capital

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce un renforcement des dirigeants et salariés du Groupe au capital après l'exercice de 49 000 stock-options attribuées en 2008. Ces derniers sont engagés à conserver les actions reçues durant au moins 2 ans.

Le capital est désormais composé de 3 220 426 actions réparties ainsi :

- Famille Marsac : 45,0%
- Dirigeants et salariés : 14,7%
- Autocontrôle : 2,1%
- Flottant : 38,2%

Afin de poursuivre sa politique visant à fidéliser ses forces vives et à les impliquer davantage aux succès du Groupe, le Conseil d'administration de Cybergun a mis en place, en décembre 2010, un nouveau plan portant sur 90 000 stock-options exerçables à 12,00 €, donc sans décote sur le cours de Bourse.

Ces plans de stock-options ne concernent par le Président – Fondateur, Jérôme Marsac.

Information relative au nombre d'actions et de droits de vote

| Date | Nombre d'actions | Nombre total de droits de vote | |
|------------|------------------|--------------------------------|-----------|
| 31/12/2010 | 3 220 426 | Théoriques | 3 220 426 |
| | | Exerçables | 3 154 283 |

Le nombre de droits de vote exerçables tient compte des actions en autocontrôle privées de droits de vote.

Cybergun publiera son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010 le 25 janvier prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO Innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37



12.1.5. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22/12/2010

Bondoufle, le 22 décembre 2010



Projet d'acquisition de la société I2G

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce être entré en négociation aux fins d'acquiescer la société Interactive Game Group (I2G), spécialisée dans la valorisation de droits intellectuels dans l'univers du jeu vidéo.

Un business model à fort effet de levier

I2G, qui a développé un modèle économique comparable à celui de Cybergun, exploite un portefeuille de licences exclusives mondiales dans l'univers du jeu vidéo. La société acquiesce les droits de propriété intellectuelle, structure le financement, puis sélectionne les partenaires à qui elle confie le développement et la distribution des jeux. Elle perçoit ensuite une quote-part du produit de la vente des jeux proportionnelle à son engagement financier. Ce positionnement original lui permet de maîtriser ses engagements financiers et de maximiser son retour sur investissement.

Société américaine basée à New York, I2G a été créée en 2007 par Frédéric Chesnais qui dispose d'une solide expérience de 15 ans dans la Finance, notamment à la banque Lazard, et de 10 ans dans l'univers du jeu vidéo (Atari). I2G a réalisé, au cours de l'exercice 2009 (clos le 31 mars 2010), un chiffre d'affaires de 8,6 MUSD (6,3 MEUR) et un résultat opérationnel (Ebit) de 3,4 MUSD (2,5 MEUR).

Une opération d'envergure et créatrice de valeur

Le projet d'accord prévoit l'acquisition de la totalité du capital d'I2G sur la base d'une valeur d'un peu moins de 17 M€ dont près de 13 M€ payables en actions Cybergun. Cette acquisition, qui entraînerait la création d'un peu plus de 1 million de titres (25% du capital post-opération), aurait un effet positif sur le bénéfice par action de Cybergun dès la première année.

La lettre d'intention signée entre les parties, non engageante à ce stade, reste soumise à certaines conditions suspensives qui devraient être levées au cours des prochaines semaines. L'accord définitif serait soumis aux actionnaires de Cybergun convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire au cours du 1^{er} semestre 2011.

Cybergun publiera son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010 le 25 janvier prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO Innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37



12.1.6. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 07/12/2010

Bondoufle, le 7 décembre 2010



Résultats semestriels 2010 : Chiffre d'affaires : +38% Bénéfice net : +49%

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, dévoile les comptes du 1^{er} semestre de son exercice 2010 (période d'avril à septembre) qui confirment la capacité du Groupe, dans un contexte de forte croissance, à améliorer fortement ses résultats.

| En MEUR – normes IFRS (Données en cours d'audit) | S1 2009 | S1 2010 | Variation |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires | 24,2 | 33,4 | +38% |
| Résultat opérationnel courant | 2,7 | 3,3 | +24% |
| Résultat opérationnel | 2,6 | 3,3 | +27% |
| Coût de l'endettement financier net | (0,4) | (0,3) | |
| Autres produits et charges financiers | (0,1) | (0,2) | |
| Charge d'impôt | (0,9) | (0,9) | |
| Résultat net part du groupe | 1,2 | 1,8 | +49% |

Grâce à sa stratégie d'élargissement permanent de sa gamme de produits (AirSoft, paintball, pistolets à eau, etc.) et d'extension de son réseau commercial mondial, le chiffre d'affaires semestriel de Cybergun a progressé de +38% sur un an à 33,4 MEUR. A périmètre et taux de change constants, les ventes ont augmenté de +23%.

Le résultat opérationnel courant s'est amélioré de +24% alors même que Cybergun, refusant d'entrer dans une politique d'austérité, a poursuivi ses investissements soutenus en ressources humaines, en R&D et en étude d'opportunités d'acquisition. La marge opérationnelle courante reste ainsi dans la zone des 10% du chiffre d'affaires.

La maîtrise des charges financières a permis d'amplifier cette tendance déjà très favorable. Le résultat net progresse ainsi de près de 50% pour atteindre 1,8 MEUR, soit une marge nette supérieure à 5% sur le semestre.

Nouveau cycle de fort développement

Au 30 septembre, les fonds propres du Groupe s'élèvent à 18,4 MEUR. Compte tenu de l'élargissement de la gamme et afin de répondre à la demande toujours très forte pour ses produits, Cybergun a sensiblement renforcé son niveau de stock à fin septembre (23,1 MEUR). Cette politique offensive a été financée par la trésorerie générée par l'activité (3,7 MEUR) et un recours à l'endettement. A fin septembre, l'endettement financier net ressort à 19,4 MEUR.

La très forte activité commerciale des dernières semaines conforte Cybergun dans sa capacité à s'inscrire une nouvelle fois dans un cycle de croissance de ses ventes de plus de 20% sur l'exercice en cours. Grâce au modèle économique vertueux mis en place depuis plusieurs années, le Groupe confirme son objectif de faire progresser son bénéfice



par action de plus de 20% cette année. Cette tendance devrait entraîner un mouvement naturel d'amélioration des ratios d'endettement à fin mars 2011.

En outre, les moyens financiers supplémentaires issus du succès de l'émission obligataire à 6 ans (9 MEUR levés) offrent de nouvelles opportunités d'accélérer le développement, tant par croissance organique que par acquisitions.

A ce titre, Cybergun travaille actuellement sur un élargissement de son portefeuille d'activité au monde numérique. Les importantes synergies naturelles entre l'univers du tir de loisir et celui du jeu vidéo offrent au Groupe des perspectives très favorables. Le modèle de développement qui sera appliqué permettra de minimiser les risques et de maximiser le retour sur investissement.

Cybergun publiera son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2010 le 25 janvier prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37



12.1.7. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19/11/2010

Bondoufle, le 19 novembre 2010



Premier mois de cotation en continu de l'obligation Cybergun 8 % /2016

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, est heureux d'annoncer la cotation en continu depuis 1 mois sur NYSE Euronext à Paris de son obligation émise en octobre dernier.

Pour diversifier ses sources de financement dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international et de conquête de parts de marché, Cybergun a émis des obligations ordinaires, d'une valeur nominale de 100 €, offrant la possibilité à tout investisseur, particulier ou institutionnel, de bénéficier d'un taux d'intérêt fixe de 8% par an pendant 6 ans (sauf en cas de remboursement anticipé).

Depuis le 19 octobre, l'obligation Cybergun s'échange chaque jour dans un volume moyen de 200 titres pour un prix moyen supérieur à 104 €, soit près de 21.500 € de transactions quotidiennes. En clôture, l'obligation Cybergun n'a jamais coté en-dessous de son prix d'émission.

Le premier coupon trimestriel, soit 2 € par obligation, sera mis en paiement le 18 janvier 2011.

Le groupe Cybergun publiera ses résultats semestriels 2010 le 7 décembre prochain, après Bourse.

A propos de Cybergun : www.cybergun.com

Coté sur NYSE Euronext à Paris, Cybergun est un acteur mondial du tir de loisir. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans. En 2009, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 50 MEUR, dont 55% aux Etats-Unis et 38% en Europe. Qualifiée « Entreprise Innovante » par OSEO innovation, Cybergun est éligible aux FCPI.

Action Cybergun : FR0004031839 – CYB

Obligation Cybergun 8% / OCT16 : FR0010945725 – CYBO

Contacts : Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37



12.1.8. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 19/10/2010

Bondoufle, le 19 octobre 2010



Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010 : +37%

(avril 2010-septembre 2010)

Forte accélération de la croissance

| Données non auditées | MUSD | | | MEUR | | |
|--|------|------|-----------|------|------|-----------|
| | 2009 | 2010 | Variation | 2009 | 2010 | Variation |
| 1 ^{ème} trimestre (avril-juin) | 15,0 | 18,1 | +21% | 11,0 | 14,2 | +30% |
| 2 ^{ème} trimestre (juillet-septembre) | 18,0 | 24,3 | +35% | 13,1 | 18,8 | +44% |
| 1 ^{ème} semestre (avril-septembre) | 33,0 | 42,4 | +28% | 24,1 | 33,0 | +37% |

Parité moyenne dollar / euro avril 2009 – septembre 2009 : 1,3682

Parité moyenne dollar / euro avril 2010 – septembre 2010 : 1,2821

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce une très forte accélération de sa croissance au 2^{ème} trimestre 2010 (période de juillet à septembre), qui atteint +44% après +30% au 1^{er} trimestre. Cette excellente performance commerciale vient une nouvelle fois valider les choix stratégiques de l'entreprise.

5^{ème} semestre consécutif de hausse des ventes

Après 6 mois d'activité, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires de 33,0 MEUR, en croissance de +37% par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice 2009, très nettement supérieur à son rythme de long terme de +20% / an depuis 15 ans. Cybergun enregistre ainsi son 5^{ème} semestre consécutif de hausse de ses facturations. A périmètre et taux de change constants, les ventes ont bondi de +23%.

Aux Etats-Unis (55% des ventes mondiales au 1^{er} semestre), l'engouement du public pour les produits Cybergun est renforcé par l'intégration depuis le 1^{er} juin du catalogue de Spartan Imports, leader du Airsoft haut de gamme en Californie. En Europe (36% des ventes), la France et l'Espagne confirment leurs rôles de moteur. Le reste du monde (9%), notamment l'Asie et la Russie, reste des marchés à fort potentiel en cours de conquête.

Progression attendue des résultats

Les comptes semestriels confirmeront la capacité de Cybergun, dans un contexte de forte croissance, à améliorer fortement ses résultats.

Perspectives de développement

Après le succès de son émission obligataire grand public (9 MEUR levés), la dette nette de Cybergun est désormais composée presque essentiellement des 3 emprunts obligataires sans *covenant* de 6 MEUR (échéance 2013), 3 MEUR (2014) et 9 MEUR (2016). La trésorerie disponible couvre désormais la quasi-totalité de la dette bancaire, offrant à Cybergun de nouvelles marges de manœuvre pour poursuivre sereinement son développement.

Parmi les projets d'acquisition à l'étude, certains pourraient être concrétisés dans les prochains mois avec toujours pour objectif de renforcer la croissance rentable du Groupe.



Le groupe Cybergun publiera ses résultats semestriels 2010 le 7 décembre prochain, après Bourse.

Cybergun

Acteur mondial du tir de loisir

Qualification OSEO innovation « Entreprise Innovante »

Euronext Paris - Compartiment C - Code ISIN : FR0004031839 – Mnémo : CYB

Contacts Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

www.cybergun.com



12.1.9. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 14/10/2010

Bondoufle, le 14 octobre 2010



Large succès de l'emprunt obligataire

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce le large succès de son emprunt obligataire. Le montant total des ordres reçus atteint 9.434.000 EUR, supérieur au plafond de l'opération fixé à 9.000.000 EUR.

Le montant brut de l'émission s'élève donc à 9.000.000 EUR, réparti en 90.000 obligations au prix unitaire de 100 €, soit la plus importante émission d'obligations ordinaires ouverte au public d'une *SmallCap* cotée sur NYSE Euronext Paris. Le taux de service moyen est supérieur à 95% *.

Le règlement-livraison des obligations Cybergun (CYBO - FR0010945725) est prévu le 18 octobre prochain. L'admission aux négociations sur NYSE Euronext Paris interviendra le lendemain.

Jérôme Marsac, Président et Fondateur de Cybergun, déclare : « *je tiens à remercier tous les investisseurs, notamment les centaines de particuliers qui nous ont fait confiance et ont permis ce très large succès populaire, mais aussi les institutionnels qui n'ont pas hésité à nous accompagner malgré la petite taille de notre dossier. Cela prouve la pertinence de notre démarche et l'adhésion à notre stratégie. Les fonds ainsi levés vont nous permettre de financer notre développement à l'étranger, d'embaucher de nouveaux talents et de poursuivre notre conquête de parts de marché. J'espère sincèrement que Cybergun ouvre ainsi la voie, comme le souhaite le gouvernement, au financement direct de l'économie par une place de Paris plus forte en émissions obligataires ouvertes au public.* »

Cybergun a été accompagné dans cette émission par **OCTO Finances, Atout Capital et Actus Finance.**

Prochaine publication : mardi 19 octobre 2010, après Bourse, pour le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2010 (période avril - septembre)

Cybergun

Acteur mondial du tir de loisir

Qualification OSEO innovation « Entreprise Innovante »

Euronext Paris - Compartiment C - Code ISIN : FR0004031839 - Mnémo : CYB

Contacts Actus Finance

Analystes - Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37

www.cybergun.com

* Il convient de se rapprocher de son intermédiaire financier pour connaître le nombre exact d'obligations alloué à chaque investisseur.



12.1.10. COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22/09/2010

Bondoufle, le 22 septembre 2010



Emission d'obligations à taux fixe 8% par an pendant 6 ans Emprunt ouvert à tous jusqu'au 11 octobre 2010

Cybergun, acteur mondial du tir de loisir, annonce l'émission d'obligations ordinaires offrant la possibilité à tout investisseur, particulier ou institutionnel, de bénéficier d'un taux d'intérêt fixe de 8% par an pendant 6 ans (sauf en cas de remboursement anticipé).

Cette opération vise à diversifier les sources de financement de Cybergun dans le cadre de sa stratégie de développement à l'international et de conquête de parts de marché. Le Groupe connaît une croissance moyenne de son chiffre d'affaires proche de 20% par an depuis 15 ans en combinant croissance organique et acquisitions ciblées. Fort d'un réseau de plus de 10.000 revendeurs dans 40 pays et d'un catalogue unique (produits innovants et sous licences exclusives de marques), Cybergun a réalisé, en 2009, 55% de ses ventes aux Etats-Unis, 38% en Europe et 7% dans le reste du monde.

La souscription des obligations, d'une valeur nominale de 100 €, est possible auprès de tous les intermédiaires financiers du 22 septembre au 11 octobre 2010 inclus. Les obligations seront ensuite cotées sur NYSE Euronext Paris. A l'échéance, le capital investi sera intégralement remboursé. Cybergun pourra, à son gré, procéder au remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.

« Cet emprunt obligataire offre la possibilité à chaque investisseur de diversifier ses placements en bénéficiant d'une épargne rémunérée à 8% pendant 6 ans, sauf en cas de remboursement anticipé. Il permet également de participer au financement d'une PME française, acteur mondial dans son secteur, qualifiée innovante par OSEO depuis 2005, » déclare Jérôme Marsac, fondateur et Président de Cybergun.

La durée d'investissement conseillée est de 6 ans. L'attention des investisseurs est attirée sur les **facteurs de risque relatifs à Cybergun** et notamment le **risque de non remboursement** et le **risque d'absence de liquidité liée aux obligations** décrits dans le Prospectus. Prospectus visé par l'AMF disponible sur simple demande et sans frais auprès de Cybergun ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Cybergun (www.cybergun2010.com).

Retrouvez toutes les informations relatives à l'opération sur le site Internet :

www.cybergun2010.com

Cybergun

Acteur mondial du tir de loisir

Qualification OSEO innovation « Entreprise Innovante »

Euronext Paris - Compartiment C - Code ISIN : FR0004031839 - Mnémo : CYB

Contacts Actus Finance

Analystes – Investisseurs : Jérôme Fabreguettes-Leib au 01 77 35 04 36

Journalistes : Nicolas Bouchez au 01 77 35 04 37



En application des articles L 412-1 et L 621-8 du Code Monétaire et Financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa numéro 10-328 en date du 21 septembre 2010 sur le Prospectus.

Principales caractéristiques de l'opération

| | |
|---|--------|
| Nombre maximum d'obligations à émettre | 90.000 |
| Valeur nominale des obligations | 100 € |
| Prix d'émission des obligations | 100 € |

Le montant brut maximal est de 9.000.000 €.

Le montant de l'opération est compris entre 0 € et 9.000.000 €. Cependant, il convient de noter que la présente opération n'est soumise à aucune condition suspensive de succès.

Cette fourchette implique :

- Une incertitude sur le montant finalement levé par l'Emetteur, ce montant pouvant être insuffisant pour financer de manière optimale ses objectifs de développement détaillés en page 23 du Prospectus et pouvant induire la mise en place de solutions alternatives de financement ;
- Un niveau de liquidité des obligations difficile à évaluer au moment de la souscription.

Montant brut maximal de l'émission

Il est précisé que la situation financière à court terme et la viabilité de la Société ne dépend pas de la bonne fin de l'opération dans sa totalité.

| | |
|--|---|
| Date de jouissance et règlement des obligations | Prévue au plus tard le jour de règlement livraison. |
|--|---|

| | |
|---------------------------|---|
| Durée de l'emprunt | 6 ans à compter de la date de règlement des obligations |
|---------------------------|---|

Le taux de rendement actuariel de cette émission est égal à

8,24 %. Il ressort avec un écart de taux de 6,11 % par rapport aux taux des emprunts d'Etat français (OAT) de durée équivalente (2,14 %) constatés au 21/09/2010 à environ 10h45 - Source : Bloomberg).

Intérêt annuel

La rémunération qui peut sembler attractive doit, en particulier, être rapprochée du risque de crédit, autrement dit, du risque de non remboursement, en fonction de la situation financière et des perspectives de la société émettrice. De même, il doit être pris en considération le risque d'une absence ou d'une très faible liquidité pendant toute la durée de vie de l'obligation.

Les caractéristiques propres à l'Emetteur et aux risques qu'il présente sont exposés aux chapitres, 4 de la première partie du Prospectus incorporant par référence le document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 13 septembre 2010 sous le n°10-069, et 2 de la seconde partie du Prospectus.

| | |
|--|---|
| Fréquence de paiement des intérêts | <p>Trimestriel.</p> <p>Les dates de paiement des intérêts seront les 18 janvier, 18 avril, 18 juillet et 18 octobre de chaque année (ou le premier jour ouvré suivant la date en question si cette date n'est pas un jour ouvré tel que défini au 4.7 du Prospectus).</p> <p>Ainsi, la première date de versement des intérêts sera le 18 janvier 2011.</p> |
| Amortissement normal | <p>Les obligations seront amorties en totalité le 18/10/2016 par remboursement au prix de 100 € par obligation, soit 100% du prix d'émission des obligations.</p> |
| Amortissement anticipé | <p>La Société pourra à partir de la première date anniversaire de l'émission (soit le 18/10/2011), à son seul gré, à toute date de paiement d'intérêts, procéder au remboursement anticipé intégral ou partiel au pair des obligations restant en circulation. Les porteurs percevront normalement le coupon couru à cette date. Les obligations ainsi remboursées seront annulées.</p> <p>La mise en œuvre d'un remboursement anticipé pourra réduire significativement le rendement attendu par les investisseurs, qui ne sont pas assurés de pouvoir réinvestir les fonds ainsi remboursés à un taux équivalent à celui servi par les présentes obligations.</p> |
| Taux de rendement actuariel brut | <p>8,24% à la date de règlement des obligations (en l'absence d'amortissement anticipé).</p> |
| Période de souscription | <p>Les obligations feront l'objet d'une souscription entre le 22/09/2010 et le 11/10/2010.</p> |
| Intention des principaux actionnaires | <p>M. MARSAC, Président et actionnaire de référence, a l'intention de participer à l'opération. Certains administrateurs, salariés cadres et salariés non cadres ont également indiqué leur intention d'y participer.</p> <p>L'ensemble des intentions représente environ 10% du montant brut maximal de l'émission de 9.000.000 €.</p> |
| Cotation des obligations | <p>Prévue le 19/10/2010 (Code ISIN FR0010945725) sur NYSE Euronext Paris.</p> |
| Garantie de placement | <p>Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie et aucun engagement n'a été donné permettant de garantir que l'émission sera souscrite en totalité, ainsi la somme de 9.000.000 € ne sera pas nécessairement levée.</p> <p>L'absence de garantie de placement de l'opération par un établissement financier implique une incertitude sur le montant finalement levé qui pourrait rendre nécessaire la mise en place de solutions alternatives du mode de financement de la croissance de la Société. Par ailleurs, l'absence de garantie de placement peut causer des difficultés pour l'évaluation du niveau de liquidité des obligations.</p> |
| Notation | <p>Le présent emprunt n'a pas fait l'objet d'une demande de notation</p> |



Calendrier indicatif

| | |
|-------------------|---|
| 10/09/2010 | Conseil d'administration fixant les modalités de l'opération. Décision du Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, de lancer l'emprunt obligataire |
| 21/09/2010 | Visa AMF sur le Prospectus |
| 22/09/2010 | Communiqué de presse annonçant les modalités de l'émission Ouverture de la période de souscription |
| 11/10/2010 | Clôture de la période de souscription |
| 14/10/2010 | Fixation de la taille définitive de l'émission Communiqué de presse annonçant la taille définitive de l'émission |
| 18/10/2010 | Règlement-livraison des obligations |
| 19/10/2010 | Admission des obligations aux négociations sur NYSE Euronext Paris |

Atout Capital est intervenu en tant que Conseil de la société et **OCTO Finances** en qualité de Prestataire de Services d'Investissement.



13. TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture de la présente actualisation du Document de référence 2009/2010, le tableau ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Annexe I du Règlement européen (CE) n°809/2004 de la commission du 29 avril 2004.

| Nature de l'information | Document de Référence 2009/2010 | Actualisation du Document de Référence 2009/2010 |
|---|------------------------------------|---|
| | n° de la page | n° de la page |
| 1. PERSONNES RESPONSABLES | 8 | 5 |
| 1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT | 8 | 5 |
| 1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE | 8 | 5 |
| 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES | 10-11 | 6 |
| 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES | 12 | 7-10 |
| 3.1. INFORMATIONS FINANCIERES | 12-14 | 7-9 |
| 3.2. INFORMATIONS BOURSIERES | 15-16 | 10-11 |
| 4. FACTEURS DE RISQUE | 17-27 | 50-61 |
| 5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR | 28 | 62 |
| 5.1. HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE | 28 | |
| 5.2. INVESTISSEMENTS | 31 | 62 |
| 6. APERCU DES ACTIVITES | 32-44 | |
| 7. ORGANIGRAMME | 45 | 63 |
| 7.1. PERIMETRE DU GROUPE | 45 | 63 |
| 7.1.1. ORGANIGRAMME JURIDIQUE | 45 | 63 |
| 7.1.2. FILIALES ET PARTICIPATIONS | 46 | 31-32 |
| 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS | 47 | |
| 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT | 48-52 | 12-14 |
| 10. TRESORERIE ET CAPITAUX | 53 | |
| 10.1. INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES | 53 | 25 |
| 10.2. INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES | 54 | 26 |
| 10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DES FINANCEMENTS | 55 | 54 |
| 10.4. RESTRICTION EVENTUELLE A L'UTILISATION DES CAPITAUX | 56 | |
| 10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES POUR HONORER LES ENGAGEMENTS PRIS | 56 | |
| 11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES | 57 | |
| 11.1. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT | 57 | |
| 11.2. BREVETS | 57 | 14 |
| 11.3. MARQUES, NOMS DE DOMAINES ET PROPRIETES INTELLECTUELLES | 57 | |
| 12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES | 58 | 64 |
| 12.1. PRINCIPALES TENDANCES ENTRE LE 31 MARS 2010 ET LA DATE DU DOCUMENT DE REFERENCE | 58 | 64 |
| 12.2. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES PERSPECTIVES DE CYBERGUN | 58 | 64 |
| 13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE | 60 | |



| | | | |
|------------|--|---------|-------|
| 14. | ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE | 61 | |
| 15. | REMUNERATIONS ET AVANTAGES | 65-69 | |
| 16. | FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION | 70-81 | |
| 17. | SALARIES | 82 | 65 |
| 17.1. | NOMBRE DE SALARIES | 82 | 65 |
| 17.2. | PARTICIPATIONS DES SALARIES ET STOCK OPTIONS | 82 | 65 |
| 17.2.1. | ACTIONNARIAT SALARIE | 82 | 65 |
| 17.2.2. | PLANS DE STOCK OPTIONS RESERVES AUX SALARIES | 82 | 65 |
| 17.2.3. | ACTIONS GRATUITES | 83 | 66 |
| 18. | PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 86 | 70 |
| 18.1. | REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE | 86 | 70 |
| 18.2. | DROITS DE VOTE DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES | 87 | |
| 18.3. | DETENTION OU CONTROLE DE CYBERGUN | 88 | 70 |
| 18.4. | ACCORD POUVANT ENTRAINER UN CHANGEMENT DE CONTROLE | 88 | 70 |
| 19. | OPERATIONS AVEC DES APPARENTES | 89 | |
| 20. | INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR | 92 | 12-49 |
| 20.1. | ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2010 (EXERCICE 2009/2010) | 92 | |
| 20.2. | ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2009 (EXERCICE 2008/2009) | 134 | |
| 20.3. | ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 MARS 2008 (EXERCICE 2007/2008) | 134 | |
| 20.4. | COMPTES SOCIAUX AU 31 MARS 2010 (EXERCICE 2009/2010) | 135 | |
| 20.5. | INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA | 159 | |
| 20.6. | VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES | 159-163 | |
| 20.7. | DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES | 163 | |
| 20.8. | INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES ET AUTRES | 163-164 | 12-49 |
| 20.9. | POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES | 164 | |
| 20.10. | PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE | 164 | |
| 20.11. | CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE | 164 | |
| 21. | INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES | 165 | 71 |
| 21.1. | CAPITAL SOCIAL | 165-169 | 71 |
| 21.2. | ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS | 170-176 | |
| 22. | CONTRATS IMPORTANTS | 177 | |
| 23. | INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS | 178 | |
| 24. | DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC | 179 | 76-94 |
| 25. | INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS | 181 | |